

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**ALPES
PROVENCE
VERDON**

Sources de lumière



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2025

EDITO DU PRÉSIDENT

Comme le veut le code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes doit élaborer chaque année un bilan d'activités à destination de tous les élus municipaux de son périmètre. À travers le présent document, nous satisfaisons donc à cette obligation en vous dépeignant une synthèse des actions conduites en 2025, ainsi que du fonctionnement des services de l'intercommunalité sur cette période.

Pour tout complément d'informations, notre directeur des services et moi-même nous tenons bien évidemment à votre disposition.

Ce bilan est le résultat d'un véritable travail d'équipe, celui des agents de la CCAPV que je salue et remercie ici, mais aussi celui des élus de nos 41 communes dont je tiens à souligner l'assiduité et l'implication dans nos différentes instances et commissions tout au long de l'année. C'est de ce travail préparatoire que naissent les projets que nous mettons ensuite en œuvre.

Merci à toutes et tous, et bonne lecture.



Jean-Louis CHABAUD

Président de la
Communauté de
Communes Alpes
Provence Verdon -
Sources de Lumière



**Remerciements à l'ensemble des services
pour leur contribution à ce rapport.**

Directeur de publication :

M. Jean-Louis CHABAUD, Président

Conception graphique et mise en page :

Service Communication de la Communauté de
Communes Alpes Provence Verdon - Sources de
Lumière

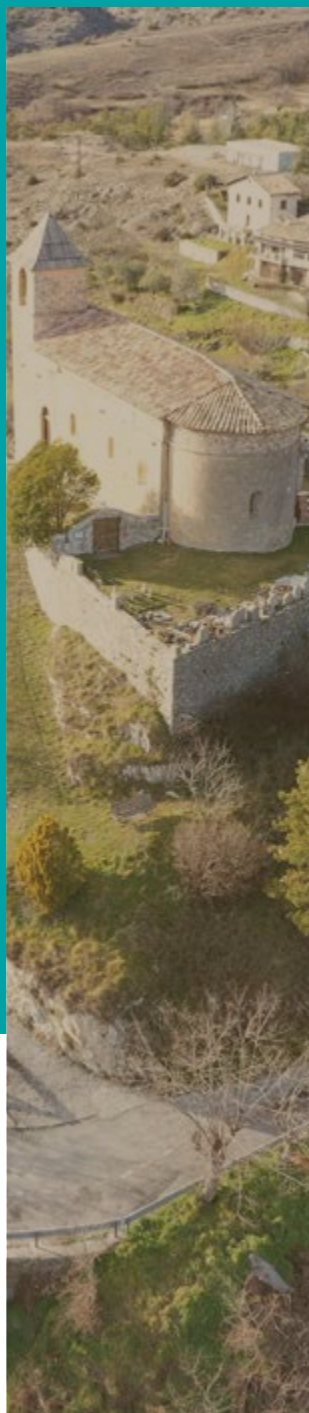
Crédits photographiques :
CCAPV

Date de publication :
Juin 2026



6

**NOS
TEMPS
FORTS**



8

**NOUS
SOUTENONS
NOS
COMMUNES**



20

**NOUS
OFFRONS
DES SERVICES
AU PLUS PRÈS
DE CHACUN**



42

**NOUS
PROTÉGEONS
ET
VALORISONS
NOS
RICHESSES**



60

**NOUS
AGISSONS
POUR
DEMAIN**



76

**NOUS
SOMMES
PRÉSENTS
AU
QUOTIDIEN**



86

**ILS
NOUS
SOUTIENNENT**

SOMMAIRE

NOS TEMPS FORTS

DE L'ANNÉE 2025

INAUGURATION DE LA FRANCE SERVICES ITINÉRANTE



JANVIER

FEVRIER



BIATHLON SPEED SESSION À RATERY

JUILLET



3 CONCERTS EXCEPTIONNELS DE LA PHILHARMONIE DE NANTES À ANNOT, CASTELLANE ET SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES

JOURNÉE EN ALPAGE À ALLOS



AOÛT

MARS



FORUM DE L'EMPLOI À CASTELLANE

INAUGURATION DES TRAVAUX À LA DÉCHETTERIE PONT DE GUEYDAN



AVRIL

INAUGURATION DE LA MICRO-FOLIE ITINÉRANTE



SEPTEMBRE

OCTOBRE



VILLAGE RISK INVESTIGATION À SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU FUTUR SIÈGE



MAI

JUN



VISITE DU CHANTIER DU SIÈGE PAR LES COLLÉGIENS DU TERRITOIRE

NOVEMBRE



INAUGURATION DES TRAVAUX À LA CRÈCHE À ALLOS

DÉCEMBRE



CÉRÉMONIE DU LABEL ÉCO-DÉFIS

An aerial photograph of a village nestled in a valley. A large, light-colored church with a tall bell tower and a circular apse is the central focus. The village consists of several stone buildings with tiled roofs. A winding road leads through the village. In the background, there are steep, rocky hills. A large, semi-transparent brown circle is overlaid on the left side of the image, containing the text. There are also three small white circles along the edge of the brown circle and a larger white circular shape in the top right corner.

**NOUS
SOUTENONS
NOS
COMMUNES**

SOUTIEN FINANCIER ET APPUI AUX COMMUNES

FONDS DE CONCOURS

CLUMANC :

- Fonds de concours pour des travaux d'amélioration et de rénovation du bâtiment communal : **603.83€**

SAINT-PIERRE :

- Fonds de concours pour des travaux de rénovation et d'insonorisation de la salle des fêtes communale : **5537.50€**
- Fonds de concours pour des travaux de plomberie et réhabilitation d'un appartement communal : **2529.86€**
- Fonds de concours pour des travaux de peinture sur la salle de classe ainsi que le préau de la cour de l'école : **4831.25€**
- Fonds de concours pour la rénovation d'une buse permettant l'écoulement des eaux pluviales Chemin des chapelles : **2101.39€**

LA-PALUD-SUR-VERDON :

- Fonds de concours pour financer des travaux de réfection du Chemin de la Gravière : **10000€**

VILLARS-COLMARS :

- Fonds de concours pour des travaux de création d'un espace culturel et de loisirs : **10000€**

THORAME-BASSE :

- Fonds de concours pour réaliser des travaux de rénovation du local communal mis à disposition du comité des fêtes : **15000€**

ROUGON :

- Fonds de concours pour financer les travaux d'aménagement de la place Isidore Blanc : **4015€**
- Fonds de concours pour financer les travaux d'installation d'un éclairage public solaire sur 3 sites : **4527.60€**
- Fonds de concours pour réaliser la

construction d'un chemin d'accès aux infrastructures d'eau potable : **1354.60€**

- Fonds de concours pour financer les travaux de réfection des façades et de rénovation des menuiseries du bâtiment de la mairie : **7922.30€**

SAINT-BENOÎT :

- Fonds de concours pour réaliser des aménagements extérieurs dans le Village et équiper la salle des aînés de la Maison pour Tous : **6356.75€**

LE FUGERET :

- Fonds de concours pour réaliser des travaux d'aménagement d'une partie de la place du village ainsi que d'un jardin d'enfants : **5555€**
- Fonds de concours pour financer des travaux d'urgence sur la chapelle Saint Pierre et de réhabilitation du four communal d'Argenton : **11750€**
- Fonds de concours pour l'acquisition de matériel de cuisine, d'extincteurs et de blocs alarme pour le restaurant du gîte communal Saint Pierre : **2557€**

MORIEZ :

- Fonds de concours pour financer la création d'un square : **13000€**
- Fonds de concours pour des travaux de remplacement des menuiseries extérieures et des portes d'entrée du local d'archivage situé à l'étage du bâtiment de la salle multi activités de la Mairie : **2000€**

VERGONS :

- Fonds de concours pour réaliser des travaux d'envolement : **8407.50€**
- Fonds de concours pour financer des travaux de sécurisation et de reprofilage d'un virage routier : **5160€**
- Fonds de concours pour réaliser des travaux de réfection du revêtement de la route d'Angles : **6432€**

CHAUDON-NORANTE :

- Fonds de concours pour l'acquisition de jeux extérieurs pour une aire ludique : **2200€**
- Fonds de concours pour l'installation de compteurs d'eau : **12800€**

SAINT-LIONS :

- Fonds de concours pour réaliser des travaux de mise en sécurité de l'église Saint Laurent : **5000€**

BRAUX :

- Fonds de concours pour l'acquisition d'une épaveuse et d'une remorque : **16100€**

BLIEUX :

- Fonds de concours pour réaliser une rénovation globale de l'ancien presbytère afin d'aménager une salle multi-activités, des pièces de stockage pour les associations et des bureaux, ainsi que deux appartements : **20000€**

ANGLES :

- Fonds de concours pour réaliser une rénovation globale de l'ancienne école pour aménager une salle polyvalente et un logement communal : **20000€**

UBRAYE :

- Fonds de concours pour réaliser des travaux d'urgence sur la voie communale Chemin de Jaussiers, notamment via un enrochement bétonné : **2781€**

CASTELLET-LÈS-SAUSSES :

- Fonds de concours pour réaliser des travaux de rénovation (sol, murs et peintures) à la salle de sport d'Enriez : **6402.50€**
- Fonds de concours pour l'acquisition d'une tondeuse débroussailluse radiocommandée, l'acquisition et la mise en place de 6 nouvelles places de colombariums au cimetière du chef-lieu, et l'achat d'un compteur piéton pour mesurer la fréquentation sur le site d'Aurent : **6350.12€**
- Fonds de concours pour créer un espace archivage dans la petite salle située sous la mairie : **2247.38€**

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

En 2025 et comme les années précédents ce sont **100 000 €** qui ont été répartis entre les communes de **ALLONS, ANGLES, BLIEUX, BRAUX, CASTELLET-LÈS-SAUSSES, CHAUDON-NORANTE, CLUMANC, DEMANDOLX, LA GARDE, LA-PALUD-SUR-VERDON, LA ROCHETTE, LAMBRUISSE, LE FUGERET, MÉAILLES, MORIEZ, PEYROULES, ROUGON, SAINT-BENOÎT, SAINT-JACQUES, SAINT-JULIEN-DU-VERDON, SAINT-LIONS, SAINT-PIERRE, SAUSSES, SENEZ, SOLEILHAS, TARTONNE, UBRAYE, VAL DE CHALVAGNE, VERGONS.**

SERVICES COMMUNS

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon propose à ses communes membres, plusieurs services communs, c'est à dire des services organisés par la CCAPV pour le compte des communes et dans le champ des compétences communales.

Cette aide se traduit notamment par la mise à disposition et la mutualisation d'agents auprès des communes, pour un budget en 2025 de 910 904.46 € de dépenses de personnel.

SERVICE COMMUN DES ÉCOLES DU HAUT VERDON :

- 6 communes
- 3 écoles
- 27 agents

SERVICE COMMUN ADS :

- 32 communes membres (39 communes qui adhèrent à la saisie par voie électronique)
- 4 équivalents temps plein affectés

SERVICE COMMUN MP :

- 26 communes membres
- 1 équivalent temps plein affecté

SERVICE COMMUN DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS) : UNE ANNÉE 2025 CONSTANTE

UNE ACTIVITÉ D'INSTRUCTION SOUTENUE

La diversité des dossiers traités témoigne de la vitalité des projets sur le territoire, avec une prédominance marquée pour les travaux de rénovation et d'amélioration de l'habitat.

Répartition des 1 015 dossiers instruits en 2025

- **52%**
Déclarations Préalables (DP) : 522 dossiers (52 % de l'activité, en hausse de 8 % sur un an).
- **23%**
Certificats d'Urbanisme (CUa et CUb) : 238 dossiers.
- **17%**
Permis de Construire (PCMI et PC) : 172 dossiers.
- **8%**
Autres actes (Prorogations, PA, PD) : 83 dossiers.

INNOVATION ET MUTUALISATION : L'ENTENTE DÉPARTEMENTALE SIG

L'année 2025 marque un tournant dans la gestion des données territoriales. Par délibération, les élus ont entériné l'adhésion de la CCAPV à l'Entente Intercommunale « SIG 04 ». Cette mutualisation avec d'autres territoires des Alpes-de-Haute-Provence permet de partager un Service d'Information Géographique performant et l'harmonisation des pratiques du logiciel dédié à l'ADS. Pour le service et les communes, c'est la garantie d'un accès à une cartographie précise et partagée, outil indispensable pour l'instruction des dossiers et la connaissance du territoire. Ce partenariat renforce la cohésion départementale tout en optimisant les coûts de gestion de ces outils complexes.

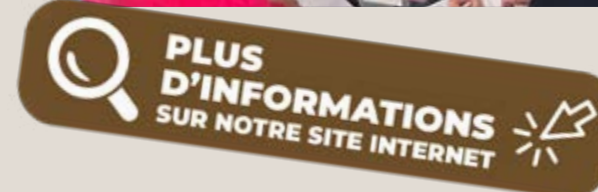
ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ET LES USAGERS

- **L'essor du solaire** : le service a traité 134 dossiers incluant des installations photovoltaïques, confirmant l'engagement du territoire dans la transition énergétique.
- **Dématérialisation** : le déploiement du portail numérique progresse avec 60 % de dépôts en ligne (contre 50 % en 2024), facilitant les échanges avec les administrés.
- **Communication de proximité** : le rendez-vous mensuel « **L'info urba' du mois** » sur la page Facebook de la CCAPV continue de vulgariser les règles essentielles pour les usagers, contribuant à la qualité des dossiers déposés (58 % d'avis favorables en 2025).
- En 2025, les instructeurs ont assuré **70 rendez-vous physiques** avec les usagers, souvent en présence des élus locaux. Ces temps d'échange permettent de conseiller les pétitionnaires avant le dépôt de leur dossier, garantissant une meilleure insertion des projets dans leur environnement et une plus grande fluidité dans l'instruction.

SOUTIEN AUX COMMUNES: FORMATION ET SÉCURITÉ JURIDIQUE

La CCAPV a poursuivi sa mission de conseil pour sécuriser les procédures :

- **Professionnalisation** : deux journées de formation pour les secrétaires de mairie (logiciel métier, actualités réglementaires, ateliers pédagogiques).
- **Expertise juridique** : une formation spécifique animée par une avocate spécialisée a été dispensée aux élus sur la gestion des contentieux, sécurisant ainsi les décisions d'urbanisme prises à l'échelle communale.



MARCHÉS PUBLICS

DÉTAILS DES MARCHÉS :

- **Construction du siège de la CCAPV** (relances de lots)
- **Création d'un Espace Ludique** sur le site Nordique Outdoor de Ratery
- **Construction de trois ateliers relais** dans les communes d'Allons, Barrême et Peyroules (relance)
- **Rénovation énergétique et mise en conformité** de la Maison de Pays de Beauvezer (et relances)
- Accord-cadre à bons de commande **Contrôle technique des points d'eau incendie (PEI)**
- Élaboration de deux **Plans de Massif de Protection des Forêts Contre les Incendies (PMPFCI) – CCAPV**
- **Fourniture et l'installation de matériel** pour l'aménagement du siège et de la salle culturelle de la CCAPV
- **Travaux d'entretien et d'aménagement** des itinéraires de randonnée
- **Délégation de Service Public de Ratery**
- **Concours de Maîtrise d'Œuvre** pour la construction d'une halle des sports à Annot

- Fourniture, installation et maintenance de **stations hydrométriques, pluviométriques et de surveillance** par caméra sur le bassin versant du haut Verdon (et relance)

- Prestations d'**assistance et de conseils juridiques**

- **Acquisition d'un camion poids lourd** avec système ampli roll d'occasion

DÉTAILS CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ :

Consultation de gré à gré : Procédure exceptionnelle de marché public où l'acheteur choisit directement un fournisseur, sans mise en concurrence, sous conditions strictes (urgence, absence de concurrence, seuils bas) et justification écrite.

- **Études géotechniques** (Halle des sports d'Annot)
- **Géomètre** (Halle des sports d'Annot)
- **Analyse des pratiques des jeunes Enfants**
- **Audits énergétiques (OPAH)**
- **Extension du réseau de chaleur** de Thorame-Haute

FUTURE HALLE DES SPORTS À ANNOT



ATELIER RELAIS EN CONSTRUCTION À BARRÊME



CHIFFRES CLÉS

7
MARCHÉS DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES ET
FOURNITURES (hors relance
de marchés infructueux) dont 1
concours

5
MARCHÉS DE TRAVAUX (hors
relance de marchés infructueux)

1
DÉLÉGATION DE SERVICES
PUBLICS

10
CONSULTATIONS ET APPELS À
MANIFESTATION D'INTÉRÊTS

1
MARCHÉ EN GROUPEMENT
AVEC LES COMMUNES

3
ACHATS PAR GROUPEMENT
DE COMMANDES VIA UCAP
(véhicules, mobilier, téléviseurs,
électricité, ...) ET RESAH
(téléphonie et mobilier)

SERVICE COMMUN DES MARCHÉS PUBLICS

14 marchés et 12 consultations de gré à gré

- **Saint-Benoît** : travaux de restauration du pont de la Reine Jeanne
- **Barrême** : étude de calibrage pour l'îlot nord
- **Allons** : travaux de rénovation sur le bâtiment de la mairie et de la salle communale
- **Angles** : travaux de réaménagement d'une salle polyvalente et d'un logement communal - relance suite à une déclaration sans suite

- **Annot** : établissement d'un schéma directeur de Défense Extérieure Contre l'Incendie

- **Annot** : maîtrise d'œuvre pour la requalification de la place du Revelly, sécurisation de la traversée du village et création d'un espace de stationnement à Vérimande

- **Demandolx** : travaux de mise en place de compteurs de facturation d'eau potable

- **Moriez** : travaux d'aménagement d'une place

- **Senez** : travaux extérieurs de la restauration générale de la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption

• **Senez** : rénovation de la Maison BERGER - Création d'un atelier d'artiste et d'un logement

• **Castellane** : consultation pour la maîtrise d'œuvre pour la Maison nature et patrimoine

• **Thorame-Basse** : travaux de Rénovation de la Tour de Piégut

• **Saint-André-les-Alpes** : MOE rénovation de la Salle des fêtes

• **Saint-André-les-Alpes** : fourniture d'électricité

DÉTAILS PAR COMMUNES (CONSULTATIONS) :

• **Moriez** : relance pour la prestation de géomètre

• **Thorame-Basse** : consultation pour la vérification de l'installation foudre pour la tour de Piégut

• **Thorame-Basse** : consultation pour la réalisation de dépliants pour la tour de Piégut

• **Saint-Lions** : consultation pour la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'Eglise

• **Saint-Lions** : consultation pour les sondages géotechnique dans le cadre de la restauration de l'église de saint lions

• **Clumanc** : consultation pour la maîtrise d'œuvre pour le hameau des Nèbles

• **Senez** : consultation opération sources

• **Senez** : consultation essais expérimentaux

• **Senez** : Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'AZIMUT

• **Saint-André-les-Alpes** : consultation extension réseau de chaleur

• **Castellane** : consultation pour la scénographie de la Maison nature et patrimoine

• **Peyroules** : consultation pour la réfection de la toiture de l'église de la Bâtie

Le service commun, lancé il y a 2 ans, traduit une dynamique de coopération entre les communes et l'intercommunalité, au bénéfice de l'ensemble du territoire.



PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » UN LEVIER D'INGÉNIERIE MUTUALISÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

UNE INGÉNIERIE OPÉRATIONNELLE AU BÉNÉFICE DES COMMUNES

Le soutien de la CCAPV repose sur un chef de projet qui accompagnent les élus de la phase de réflexion à la réception des travaux. Cette mutualisation permet aux communes de piloter des opérations complexes : rénovation énergétique, réhabilitation de logements, requalification d'espaces publics ou création d'équipements. Les missions couvrent l'aide à la décision, la recherche de financements, la passation des marchés publics et le suivi des maîtrises d'œuvre.

BILAN DES RÉALISATIONS ET OPÉRATIONS EN COURS EN 2025

L'exercice 2025 a été marqué par l'avancement de plusieurs chantiers :

• **Annot** : achèvement de la dépollution et du démantèlement de l'ancienne station-service en entrée de ville. Cet espace a fait place à un aménagement paysager qui sera prochainement complété par une fresque murale célébrant le patrimoine communal.

• **Castellane** : lancement de la troisième phase de restructuration du centre-bourg. L'année 2025 a vu l'acquisition et la démolition de bâtiments dégradés, étape préalable à la création de logements et de locaux commerciaux conformes aux normes actuelles d'habitabilité et de performance énergétique.

• **Saint-André-les-Alpes** : poursuite du projet de rénovation énergétique et de réaménagement de la salle polyvalente. L'opération a franchi l'étape de la maîtrise d'œuvre, phase précédant immédiatement le démarrage effectif des travaux.

PERSPECTIVES 2026 : CONSOLIDER LES TRAJECTOIRES

Alors que le dispositif national « Petites Villes de Demain » arrive à son terme fin 2026, la CCAPV a confirmé le maintien de cet accompagnement technique au moins jusqu'à la fin de l'année 2026. L'objectif est de sécuriser la finalisation des opérations engagées et d'assurer la pérennité des dynamiques de revitalisation du cadre de vie engagés depuis 2021.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER EN LIEU ET PLACE DE L'ANCIENNE STATION SERVICE EN ENTRÉE DE VILLE D'ANNOT



VILLAGES D'AVENIR BILAN OPÉRATIONNEL

VILLAGES
D'AVENIR⁰⁴
ALPES DE HAUTE PROVENCE

Le programme est entré dans une phase active de concrétisation sous l'impulsion de deux cheffes de projet, qui assurent un suivi sur-mesure pour chaque commune.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2025 :

43	NOMBRE DE PROJETS SUIVIS
21	NOMBRE DE COMMUNES
28	PROJETS EN PHASE ÉTUDES/SUBVENTION
15	PROJETS EN PHASE MARCHÉ/TRAVAUX

DES CHAMPS D'INTERVENTION DIVERS

L'activité est particulièrement dense sur la **rénovation énergétique** (ex : maison ONF et logement de la Poste à Villars-Colmars, bâtiment de la mairie à Thorame-Haute) et la **requalification des espaces publics** (ex : entrées de village et places à Allons ou Barrême...). On note également une forte orientation vers la **préservation du patrimoine** (ex : églises de Peyroules et Rougon) ainsi que le **développement d'équipements structurants** (ex : hangar photovoltaïque à Braux, maison des associations à Méailles).

UN SOUTIEN FINANCIER AU SERVICE DU TERRITOIRE

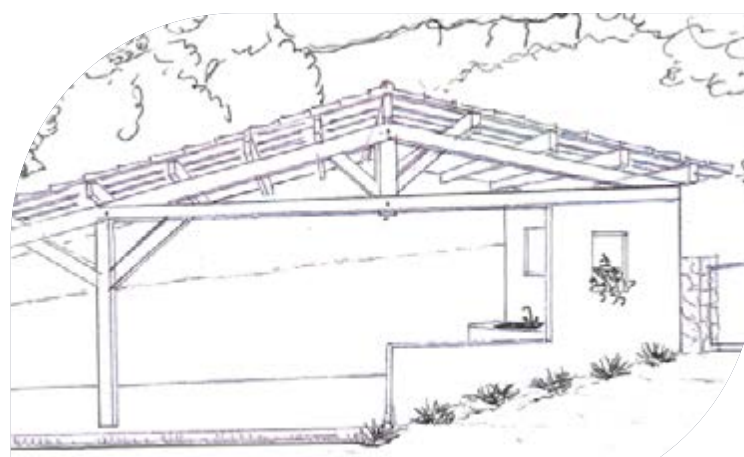
Grâce à l'appui des cheffes de projet dans le montage des dossiers, **162 660€ d'aides de l'État (ANCT)** ont été spécifiquement mobilisées pour financer les études pré-opérationnelles. Ce levier financier permet aux communes de lancer des diagnostics techniques sans peser sur leur budget propre, facilitant ainsi le passage aux phases suivantes.

PERSPECTIVES 2026 : ÉVALUER POUR MIEUX ANTICIPER

Alors que, tout comme pour *Petites Villes de Demain*, le dispositif national s'achèvera en 2026, les cheffes de projet réalisent des bilans individuels avec les maires lauréats. Cette démarche d'évaluation vise à mesurer la satisfaction des élus vis-à-vis de l'ingénierie apportée et à identifier les besoins qui subsisteront après la fin du programme pour **garantir la continuité du développement de nos villages**.



PROJET DE RÉHABILITATION DU FOUR POTIER À LA PALUD-SUR-VERDON



PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PRÉAU COMMUNAL À ROUGON



NOUS SOUTENONS ET ACCOMPAGNONS LE PATRIMOINE DE NOS COMMUNES



La CCAPV accompagne les communes du territoire dans leurs projets de restauration et de mise en valeur du patrimoine, qu'il s'agisse d'édifices, de savoir-faire ou de mobiliers anciens. Pour les communes, qui manquent parfois de moyens en ingénierie, cet accompagnement peut faire toute la différence !

La CCAPV propose un soutien gratuit : aide à la définition des besoins, conseils administratifs et financiers, veille sur les appels à projets, mise en réseau... Le tout sans se substituer aux communes, qui restent maîtres d'ouvrage de leurs projets. L'objectif est de leur apporter les outils nécessaires pour avancer et concrétiser leurs projets.

Depuis 2021, plus de 6M€ ont été investis dans la restauration du patrimoine local, grâce aux financements croisés de l'État, de la Région Sud, du Département des Alpes-de-Haute-Provence, et parfois de l'Europe ou de la Fondation du Patrimoine. Le patrimoine n'est pas qu'une mémoire du passé, il est aussi un levier pour construire l'avenir. Grâce à l'engagement des communes et des associations patrimoniales, au soutien de la CCAPV et à la mobilisation de partenaires publics et privés, ce patrimoine continue de vivre, se transmettre et s'enrichir.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS EN 2025 :

- **Pont de la Reine Jeanne à Saint-Benoît** (travaux de restauration),
- **Cathédrale de Senez** (lancement des travaux de restauration extérieure),
- **Eglise Saint-Laurent à Saint-Lions** (études et travaux de réfection),
- **Monuments aux morts d'Annot** (travaux de restauration),
- **Puits salé et intérieur de l'église à Moriez** (obtention des financements pour les diagnostics),
- **Edifices patrimoniaux de Castellane** (mise en place d'un plan pluriannuel de travaux),
- **Villages de Demandolx et Peyroules** (projet d'aménagement et de valorisation des hameaux),
- **Edifices patrimoniaux à Beauvezer et Thorame-Basse** (nouvelles études).



PUITS SALÉ, MORIEZ

An aerial photograph of a town square at night. A large crowd of people is gathered in the square, watching a band perform. The band is positioned in the center-right of the square, illuminated by colorful stage lights (red, blue, and purple). The square is surrounded by old stone buildings with tiled roofs. There are several trees in the square, and the overall atmosphere is festive. A large white circle is in the top right corner, and a dark grey semi-circle with three white circles is on the left side.

**NOUS
OFFRONS DES
SERVICES AU
PLUS PRÈS DE
CHACUN**

LE RÉSEAU INTERCOMMUNAL DE LECTURE PUBLIQUE



UN SERVICE PUBLIC CULTUREL DE PROXIMITÉ GRATUIT ET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

Le territoire de la CCAPV est **maillé par 17 médiathèques** réparties sur **5 secteurs géographiques** :

- **Secteur Castellane** : Castellane, Peyroules, La Palud sur Verdon.
- **Secteur Annot** : Annot, Entrevaux, Sausses, Saint-Pierre.
- **Secteur Haut-Verdon** : Allos, Colmars-les-Alpes, Thorame-Basse.
- **Secteur Saint-André-les-Alpes** : Saint-André-les-Alpes, Moriez, Allons.
- **Secteur Barrême** : Barrême, Clumanc, Senez, Blieux.

DES MOYENS HUMAINS MOBILISÉS 6 JOURS SUR 7

6 AGENTS	55 BÉNÉVOLES	86 HEURES
en poste en 2025, représentant 4,5 ETP	engagés au quotidien	D'OUVERTURE totale hebdomadaire tous sites confondus



CHIFFRES CLÉS

3 249
INSCRITS

(abonnements individuels, familiaux, scolaires, saisonniers et collectivités)

2 109
USAGERS
ACTIFS

(au moins un emprunt dans l'année)

65 %
D'USAGERS
ACTIFS

un taux élevé qui traduit une utilisation régulière et effective du service

33 490
DOCUMENTS
PRÊTÉS

15 957
PASSAGES

dans les
médiathèques en
2025



NOUVEAUTÉ
2025

UNE AVANCÉE MAJEURE EN 2025 : LA NAVETTE DOCUMENTAIRE INTERCOMMUNALE

L'année 2025 est marquée par la mise en place d'un nouveau service structurant : **la navette documentaire intercommunale**, déployée en partenariat avec les services postaux.



Ce service permet :

- La circulation régulière des documents entre les médiathèques,
- La réservation de documents sur l'ensemble du catalogue intercommunal,
- Le retrait dans la médiathèque choisie par l'utilisateur.

Enjeux pour la CCAPV :

- Renforcer la mutualisation des collections,
- Améliorer l'équité d'accès à la lecture publique,
- Valoriser les fonds existants sans multiplier les achats.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE

Au-delà du prêt de documents, le réseau déploie une programmation culturelle, en cohérence avec les orientations de la politique culturelle intercommunale.

CHIFFRES CLÉS

+85
ACTIONS CULTURELLES

1 452
PARTICIPANTS

DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS ANCRÉS DANS LES USAGES POUR UNE FIDÉLISATION DES PUBLICS

• **Moments du conte** : plus de 30 séances sur l'année, déclinées par type de public.

• **Manga Party** : 5 rendez-vous dédiés aux adolescents et aux adultes (jeux, échanges, recommandations).

• **Soirées jeux / Bibli en jeux** : 5 rencontres autour du jeu de société.

• **Ateliers créatifs** : 6 ateliers à destination des adolescents et des adultes.

• **Rencontres dédiées aux tout-petits** : 8 en partenariat avec la ludothèque « Au temps des lutins ».

• **Ateliers d'écriture** : plus de 10 à destination des adolescents et des adultes.



DES TEMPS CULTURELS FORTS ET STRUCTURANTS

• **Nuits de la lecture** : soirées familles autour de jeux-enquêtes numériques « Qui a dérobé l'Omorto ? ».

• **Fête du court métrage** : projections pour jeunes publics, adolescents et adultes.

• **Mois du film documentaire** : organisé avec la médiathèque départementale 04, projections suivies d'échanges à destination des adolescents et des adultes.



• **Spectacles et actions EAC** : contes, musique et propositions spécifiques pour les 0-3 ans.

Focus – Escale « Mississippi » en lien avec la thématique annuelle de la CCAPV « Le son » et déclinée tout au long de l'année

• **Concert « The Yellbows »** : un temps fort musical fédérateur, ouvert à tous.

• **Ateliers d'écriture** (adolescents et adultes).

• **Atelier gravure** (familles).

• **Soirées contes et spectacles musicaux**, dont « Le père des fleuves ».

• **Escale « Carnet de bord »**, soirées contes tout public.

EXPOSITIONS ET ACTIONS HORS LES MURS

• **Expositions** : « Les arbres remarquables », « Les abeilles », « Je suis Charlie ».



• **Grainothèque** : échanges et rencontres autour des pratiques écologiques.

• **Lectures animées et goûters-lecture**

DES ACTIONS CIBLÉES POUR LES PUBLICS PRIORITAIRES

Le réseau s'inscrit pleinement dans les politiques éducatives, sociales et culturelles du territoire.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

• **349 accueils de classes** dont 17 ateliers pédagogiques et/ou numériques issus du catalogue EAC.

• **Depuis la rentrée 2025** : 2 visites par classe et par période, combinant emprunts et médiations.

PETITE ENFANCE (CRÈCHES)

• **70 séances de lecture**
• **Prêts de malles de livres**

CENTRES DE LOISIRS

• **19 animations éducatives et ludiques** autour du livre

EHPAD

• **9 animations adaptées**



LES PARTENARIATS POUR UNE PLUS GRANDE DIVERSIFICATION DES ACTIONS

ASSOCIATIONS LOCALES :

• **Bulles à Jeux** : animations « Le matin des petits lutins » et prêt de cinq caisses de jeux de société.

• **Chante-Livre et Les Amis de la médiathèque** : ateliers d'écriture et actions en lien avec le livre.

• **Les Arts en Pays de Peyroules et Pact04 à Entrevaux** : salons du livre.

• **La Chouette et la Cie Actiones** : résidences artistiques, interventions auprès des collégiens et ateliers d'écriture tout-public.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE :

• **Mise à disposition** de fonds documentaires, de Tothèmes (valises thématiques), de valises et d'expositions numériques (« Qui a dérobé l'Omorto ? », « Les arbres remarquables » et « les abeilles » en 2025), permettant ainsi à la CCAPV de renouveler et moderniser sa programmation par des actions innovantes et attractives, de nouveaux usages et une approche plus interactive auprès des publics.

• Formations 2025 pour la **montée en compétence des équipes** :

- 20 bénévoles
- 10 agents

SERVICES DE LA CCAPV :

• programmation de **spectacles Petite Enfance** au sein des médiathèques dans le cadre de l'EAC.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN PARTENARIAT :

• Création « **Souvenirs d'Enfance** » : transmission de la mémoire entre les générations et de l'histoire de la vie de village (« Comment c'était dans le passé ? ce que c'est aujourd'hui ? »).

• **Composition écrite** à partir de collectages pour créer un récit autobiographique fictif, qui a donné

naissance à un spectacle participatif proposé dans les collèges et à l'EHPAD de Castellane. Un travail intergénérationnel apprécié de tous.

COMMUNICATION ET VALORISATION DES COLLECTIONS ET DU RÉSEAU

Pour une information continue auprès des habitants et partenaires, la visibilité des actions s'appuie sur :

- Une **newsletter** régulière
- Des **chroniques radio**
- Un **site internet** ccapv.bibli.fr
- Une **page Facebook**
- L'**agenda culturel** de la CCAPV

BILAN ET PERSPECTIVES

BILAN 2025 :

- **Consolidation du rôle des médiathèques** comme service public culturel de proximité,
- **Augmentation de l'attractivité du réseau** par la pertinence de l'offre documentaire,
- **Renforcement de la mutualisation intercommunale**,
- **Développement d'une programmation** accessible, diversifiée et structurante.

PERSPECTIVES 2026 :

- Signature d'un **Contrat Territoire Lecture** entre la CCAPV, la DRAC et le Département 04,
- Création d'une **bibliothèque itinérante** pour garantir une égalité d'accès à la lecture pour tous les habitants du territoire.



FRANCE SERVICES

En 2025, quatre France Services sont portées par la CCAPV. Les multiples points d'accueil tissent un maillage en allant vers tous les habitants du territoire de façon équitable, et de manière inconditionnelle. Les France Services contribuent tant à l'inclusion numérique pour tous, avec la mise à disposition d'outils informatiques, d'un accès internet et téléphonique, qu'à la lutte contre le non-recours aux droits par l'accompagnement aux démarches administratives personnalisées.

LES FRANCE SERVICES LABELISÉES SONT SUR LES COMMUNES DE :

- Saint-André-les-Alpes
- Annot
- Castellane
- France Services Itinérante (lancement le 6 janvier 2025 vers 16 communes desservies)



PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET

DEMANDES LES PLUS RÉGULIÈRES DANS LES FRANCE SERVICES DE LA CCAPV EN 2025 :

CARSAT 16,92%	CPAM 16,90%	IMPOTS 16,36%	FRANCE TITRES 15,33%	CAF 11,85%
FRANCE TRAVAIL 9,87%	POINT-JUSTICE 4,94%	FRANCE RÉNOV, CHÈQUE ÉNERGIE, MSA, URSSAF, LA POSTE 7,83%		

CHIFFRES CLES

9 789
PERSONNES
ACCUEILLIES

12 180
ACCOMPAGNEMENTS
aux démarches administratives en France Services

86,1%
D'AUGMENTATION
DE LA
FRÉQUENTATION
en accueil avec le lancement du service Itinérant

19
POINTS
D'ACCUEIL
dans 19 communes du territoire (3 France Services fixes et la France Services Itinérante desservant 16 communes)

57,8%
D'HAUSSE DE
FRÉQUENTATION
dans les 3 France Services fixes par rapport à 2024



FOCUS LA FRANCE SERVICES ITINÉRANTE :

Inaugurée le 29 janvier 2025, la France-Services Itinérante a été déployée et reconnaît un franc succès répondant au besoin de proximité des services sur le territoire. Seize communes ont alors vu le service mobile arriver au plus près des habitants.

2135 accompagnements en 2025, pour **1485 usagers reçus**, soit 8.7 usagers par jour et 12.5 accompagnements par jour. La part de **primo usagers de 34.2%** révèle que c'est une réponse au besoin des habitants du territoire en touchant un nouveau public. Le déploiement du service n'a pas impacté la fréquentation des Frances Services Fixes existantes qui ont vu leur fréquentation augmenter également.

CHIFFRES CLES

2135
ACCOMPAGNEMENTS

1485
USAGERS REÇUS

Rappel sur les modalités d'organisation du service :



Rotation sur 4 jours par semaine, 2 communes par jour



Rotation sur une commune : passage une fois tous les 15 jours pour les 16 communes pour la première année



Pause estivale : 25 juillet – 31 août



Communication très large en termes de publics et de services apportés (OPAH, papiers d'identité, retraite, santé, famille,...)

LES ÉVÈNEMENTS EN 2025 DANS LES MAISONS FRANCE SERVICES DE LA CCAPV :

- Audit de la France Services Itinérante
- Renouvellement de la convention de partenariat entre la CCAPV et le département des Alpes de Haute-Provence resserrant le lien de mutualisation des France Services intercommunales et des centres Médico-Sociaux
- Travail sur l'organisation d'un événement Economie Social et Solidaire ainsi qu'un événement autour de la parentalité et le numérique.
- Participation à l'organisation des 2 forums de l'emploi à Castellane et Saint André
- Renforcement de la communication avec le maintien de publications mensuelles sur les réseaux sociaux de la minute info France-Services et des dates de permanence des partenaires présents dans nos locaux. Diffusions régulières des tournées de la France Services Itinérante sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la CCAPV
- Visite en France Services Itinérante à Entrevaux de Mr le Président de l'ANCT, Mr BOUILLON et de Mr le Préfet des Alpes de Haute Provence, Mr CHAPUIS
- Semaines France Services (Journées Portes ouvertes nationales) : atelier création de CV en France Services et sur place lors du forum de l'emploi en octobre, journées dédiées à la création de l'identité numérique de La Poste, Forum de l'emploi

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE



RESTER ACTEUR DU NUMÉRIQUE : L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE DE LA CCAPV

Alors que le numérique transforme nos usages quotidiens, la Communauté de communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) réaffirme sa mission : **permettre à tous les habitants de gagner en autonomie face à ces évolutions.**

Depuis 2021, ses ateliers numériques proposent des temps concrets et pratiques: utiliser un smartphone ou un ordinateur, envoyer des e-mails, naviguer sur les réseaux et réaliser des démarches administratives en ligne. Ils permettent également de comprendre le fonctionnement des **outils numériques**, de trouver des solutions, d'échanger avec d'autres participants, d'adopter les bonnes pratiques pour éviter les faux pas et de lutter contre l'obsolescence, afin de renforcer autonomie et confiance.

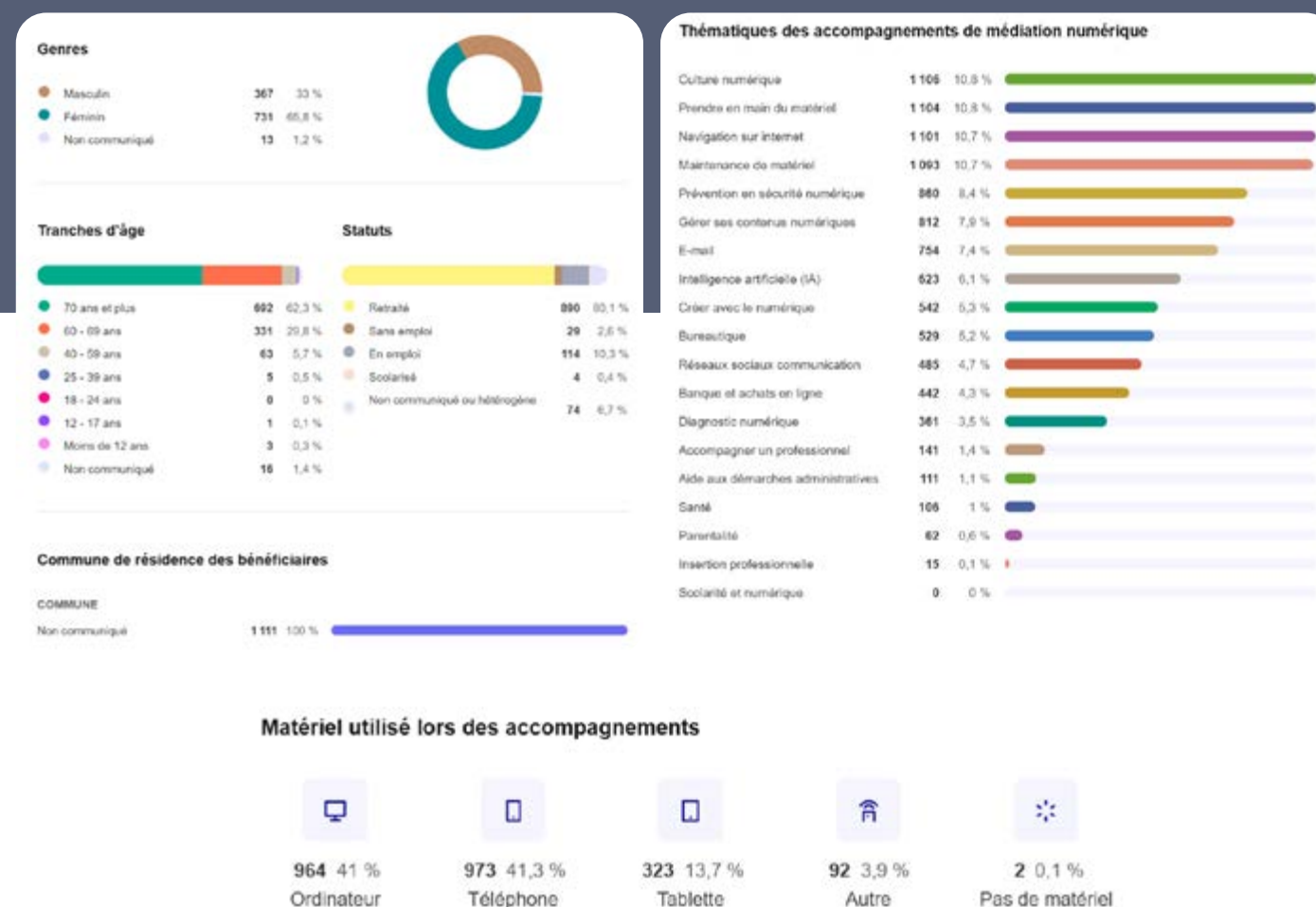
Gratuits et ouverts à tous, ces ateliers sont proposés dans 24 des 41 communes du territoire, toutes les trois semaines. Cette organisation facilite l'accès à l'accompagnement selon la mobilité et les disponibilités de chacun.

En 2025, la demande est restée forte. Face à la place croissante du numérique dans les démarches quotidiennes, les élus ont réaffirmé leur engagement à ne laisser personne de côté : **1111 accompagnements** ont été réalisés, dont **128 personnes pour la première fois**. L'itinérance des ateliers a permis de couvrir l'ensemble du territoire, renforçant encore la proximité du service.



PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

CHIFFRES CLÉS



LES AUTRES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENTS NUMÉRIQUES DE LA CCAPV :

Le pack rentrée, avec une présentation des actions d'accompagnement numérique proposées par la communauté de communes lors des réunions d'accueil des parents d'élèves de 6e dans les trois collèges du territoire, une proposition d'accompagnements lors du Forum de l'emploi de la CCAPV 2025 à Saint-André-les-Alpes, ainsi que la présence de la CCAPV à l'événement Vivre le numérique en famille à Digne-les-Bains, à travers un stand consacré aux actions de la CCAPV sur la thématique de la parentalité numérique.

UNE INFORMATION ACCESSIBLE À TOUS :

Pour compléter l'offre, la Minute numérique a poursuivi ses publications hebdomadaires. Au total, 52 contenus ont été diffusés en 2025 sur le site ccapv.fr et sur Facebook. Tutoriels, conseils pratiques, décryptages... Ces supports didactiques visent à faciliter la prise en main des appareils et à améliorer la compréhension des enjeux numériques au quotidien.

LES MUSÉES INTERCOMMUNAUX : DES LIEUX VIVANTS ET GRATUITS



MUSÉE DE LA
MINOTERIE
La Mure-Argens



MUSÉE DE LA
DISTILLERIE
Barrême



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LES MUSÉES INTERCOMMUNAUX PROPOSENT :



Des temps de médiations
auprès de publics diversifiés de la toute petite enfance à l'âge adulte, locaux, primo-visiteurs, touristes, individuels, scolaires et groupes en situation de handicap.



Des ateliers culinaires et artistiques.



Des expositions temporaires
renouvelées chaque année.



Des prestations artistiques
(spectacles, concert...)



TEMPS FORTS 2025 :

- Gratuité des musées intercommunaux décidée par les élus communautaires.
- Exposition temporaire « Le chant des cartes » de Mathias Poisson du 3 mai au 5 octobre, création autour d'une cartographie sonore, en lien avec la

- thématique annuelle du son.
- Concert du duo OWA dans la salle d'exposition du musée de La Minoterie.
- Festival de gravure Xylofil, organisé par l'association « l'âne hautain et le bélier sauvage ».

CHIFFRES CLES

+70
TEMPS DE
MÉDIATIONS

8 857
PERSONNES

ont fréquenté les deux musées intercommunaux et participé aux prestations proposées (ateliers, concerts, spectacles...)

3 383
ENTRÉES

(visite des collections et des expositions à l'intérieur des musées)

422
ÉLÈVES DU
TERRITOIRE

ont visité les musées, principalement celui de la Minoterie

27 021,75€
DE RECETTES

BILAN 2025 :

- Un record de fréquentation pour le musée de la Distillerie à Barrême.
- Une forte hausse des ventes en boutiques.



VALORISATION DES PATRIMOINES

LES TEMPS FORTS 2025 :

Organisation d'événements tout public sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Objectif : la découverte et la sensibilisation aux richesses locales en lien avec le patrimoine l'architecture, l'environnement et le cadre de vie.

5300 PARTICIPANTS

Les Journées Européennes du Patrimoine sous le thème du « Patrimoine architectural ».

• 60 rendez-vous culturels : visites guidées, spectacles vivants, ateliers, démonstrations, ouvertures exceptionnelles...

4000 PARTICIPANTS

Les rendez-vous Pays d'Art et d'Histoire sur le thème du son et du patrimoine immatériel avec un programme riche et sensible autour de la mémoire orale, des traditions locales et de la parole partagée : conférences sur les fêtes et bravades, concerts de musique traditionnelle, lectures d'archives, écoute d'enquêtes orales « La voix des anciens » et visites guidées participatives « On donne la parole aux habitants ».

13 RENCONTRES
650 PARTICIPANTS

DES ACTIONS ÉDUCATIVES PAYS D'ART ET D'HISTOIRE :

Dans le cadre de son label Pays d'Art et d'Histoire, la CCAPV mène une action de sensibilisation auprès du jeune public, en proposant des **ateliers pédagogiques** à destination des écoles du territoire et en accompagnant les équipes éducatives pour les adapter aux programmes scolaires. Cette action s'inscrit également dans la convention d'Éducation Artistique et Culturelle, avec pour objectif d'initier les élèves à l'architecture, au patrimoine et au paysage qui les entourent.

• **Ateliers de la maternelle au collège** (cycle 1 à 4) avec des outils pédagogiques spécifiques développés par la CCAPV (maquettes d'arcs, moules en silicone pour frises et tuiles, pochoirs, battoirs...) pour une approche ludique facilitant la compréhension des formes, matériaux et techniques.

• **3 séances par atelier** : 2 interventions en classe et une visite de village pour une observation en direct du bâti.

• 3 thématiques :

Architecture civile, militaire et religieuse

Bâti agricole et savoir-faire

Patrimoine du quotidien

Les ateliers sont organisés sans nécessité de transport, se déroulant directement dans les établissements scolaires et les villages.



CHIFFRES CLÉS

419
ÉLÈVES
PARTICIPANTS

6
CLASSES DE
MATERNELLES

14
CLASSES DE
PRIMAIRE

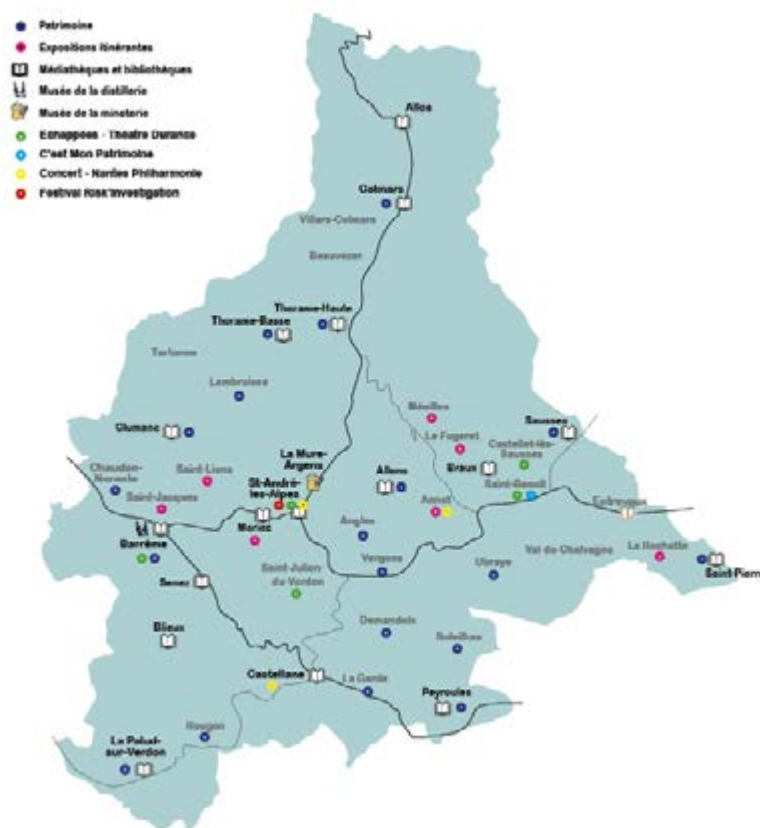
65
ATELIERS DE
MÉDIATION
ANIMÉS

L'ACTION CULTURELLE INTERCOMMUNALE 2025 : UNE AVENTURE SONORE !



En 2025, la CCAPV a fait résonner la culture en plaçant le « **son** » au cœur d'une programmation inclusive et fédératrice. Une année durant laquelle chaque habitant du territoire a pu vivre **une expérience artistique, culturelle ou patrimoniale de proximité**, quel que soit son âge. Des actions ont été menées dans les **crèches, les centre de loisirs, les établissements scolaires, les EHPAD** et hors les murs, en partenariat avec le réseau des médiathèques de la CCAPV : visites guidées, ateliers, expositions, conférences, spectacles, concerts et rencontres privilégiées avec des artistes.

Objectif atteint cette année encore: 100% des élèves du territoire ont bénéficié d'au moins une proposition culturelle intercommunale !



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le renouvellement de la convention tripartite avec la **DRAC et l'Éducation Nationale en 2025**, permet à la CCAPV de consolider son rôle clé dans la démocratisation culturelle.

Chacun est amené à :

- **Vivre des rencontres directes** avec les œuvres, littéraires et artistiques,
- **S'initier à la pratique artistique** par la participation aux ateliers proposés
- **Enrichir ses connaissances** grâce aux médiations culturelles et patrimoniales mises en place

CHIFFRES CLÉS

PETITE ENFANCE

12

REPRÉSENTATIONS

8

ATELIERS

488

PERSONNES BÉNÉFICIAIRES

SCOLAIRE

16

INTERVENTIONS
« MUSIQUE » EN
MOYENNE PAR
CLASSE DANS
L'ANNÉE

4

INTERVENTIONS
AVEC DES ARTISTES
(plasticien, chorégraphe,
musicien) venant en
complément et en
ouverture des séances
menées par les
musiciens intervenants

3

PROJETS THÉÂTRE
en partenariat avec
l'association Art et
Culture La Chouette

703

ÉLÈVES
BÉNÉFICIAIRES

EXTRA-SCOLAIRE

PROJET « C'EST MON PATRIMOINE » AVEC
INTERVENTION D'UN SLAMEUR RENOMMÉ

90

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES

EPHAD

UN CONCERT

132

PERSONNES BÉNÉFICIAIRES



UN TEMPS FORT INOUBLIABLE

L'apothéose de cette année culturelle fut l'accueil de l'**Orchestre Nantes Philharmonie**, avec 62 musiciens réunis au mois de juillet pour un **concert pédagogique à Allos et trois concerts**, en extérieur, à Annot, Castellane et Saint-André-les-Alpes. Un projet préparé tout au long de l'année, grâce à des échanges entre l'orchestre et les écoles du territoire gérés par les deux intervenants musiciens.

UNE SYNERGIE TERRITORIALE UNIQUE

La thématique du son a révélé la cohérence des actions menées par la CCAPV et ses partenaires : l'association Art et Culture – La Chouette, les 3 écoles de musique, le Théâtre Durance, et bien d'autres.

La convention signée avec la Scène Nationale du Théâtre Durance a permis l'accueil de :

- **5 spectacles** dans le cadre des « Echappées » sur 5 communes différentes du territoire
- **642 spectateurs**
- **45 personnes transportées en bus**, coordonnés par l'association Art et Culture - La Chouette, pour assister à 3 représentations du Théâtre Durance à Château-Arnoux.

UNE COMMUNICATION AMBITIEUSE

L'Agenda Culturel de la CCAPV, qui comprend 3 opus par an, est désormais distribué par voie postale dans chacune des 41 communes du territoire, garantissant un rayonnement et une équité dans la diffusion de l'offre.



CHIFFRES CLÉS

703
ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES
tout au long de l'année
scolaire 2024/2025

2400
SPECTATEURS SUR 3
DATES DE CONCERTS
GRATUITS

90
ENFANTS DES CENTRES
DE LOISIRS du territoire
bénéficiaires du concert
pédagogique



LA MICRO-FOLIE : LANCEMENT D'UNE OFFRE CULTURELLE ITINÉRANTE AU PLUS PRÈS DE CHACUN !

La CCAPV a lancé officiellement sa **Micro-Folie mobile**, un musée numérique nouvelle génération, imaginé par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette, pour une culture accessible à tous, même dans les villages les plus éloignés !



UN ÉQUIPEMENT COMPLET ET INNOVANT !

La Micro-Folie mobile Alpes Provence Verdon se compose de 4 modules :

- **Musée numérique** : œuvres de grandes institutions (Louvre, Versailles, Philharmonie, etc.).
- **Réalité virtuelle** : expériences immersives (Assassin's Creed, Vésuve, etc.).
- **FabLab** : atelier créatif (impression 3D, gravure, couture...).
- **Ludothèque** : espace détente, lecture et jeux pour tous.

UNE PREMIÈRE TOURNÉE EN 2025 TRÈS PROMETTEUSE!

- **Inauguration le 24 septembre 2025** au musée intercommunal de la Minoterie.
- **Tournée portes ouvertes** dans 6 communes du territoire de la CCAPV.
- **Soirée spéciale Micro-Folie à Barrême**, avec la projection du ballet « Le Parc », réalisé par le chorégraphe Angelin Preljocaj à l'Opéra National de Paris.

DES MODALITÉS PRATIQUES ACCESSIBLES À TOUTES LES COMMUNES !

La Micro-Folie peut aisément s'installer dans une salle polyvalente. Son fonctionnement est autonome et l'animation assurée par la médiatrice culturelle.

Il suffit donc, aux communes, d'en faire la demande via un formulaire d'inscription, pour nourrir la curiosité de leurs habitants avec des technologies innovantes dernière génération !

CHIFFRES CLÉS

60 191 € TTC
COÛT TOTAL DE
FONCTIONNEMENT

80%
DE COFINANCEMENT
PAR LE FNADT

1
POSTE DE MÉDIATRICE
CULTURELLE financé dans le cadre du
programme LEADER-GAL Grand Verdon

JEUNESSE

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ou centres de loisirs intercommunaux ont proposé **71 jours d'ouverture** durant l'année 2025 sur le territoire de la CCAPV. Ils sont ouverts à tous les enfants du territoire quelle que soit leur commune de résidence.



ACM ALLOS

71 jours d'ouverture
14 enfants par jour en moyenne (**-2 enfants par rapport à 2024**)
5 jours de présence par enfant sur une période de vacances (**identique à 2024**)
97 enfants différents avec un moins une présence réelle (**-8,49% par rapport à 2024**)
-8,54% de présences journalières (**par rapport à 2024 avec 5 jours en plus d'ouverture**)



MERCREDI C'EST SORTIE !

3 jours d'ouverture
24 enfants par jour en moyenne
2 journées sur 3 par enfant en moyenne réalisées dans l'année
46 enfants différents avec un moins une présence réelle



ACM MULTISITES BARRÊME / SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES

39 jours d'ouverture – avec nouveauté en 2025 : **1 semaine d'ouverture sur les vacances d'automne à St André** (succès : taux de fréquentation à 78% sur cette semaine)
16 enfants par jour en moyenne (**identique à 2024**)
7 jours de présence par enfant sur une période de vacances (**identique à 2024**)
67 enfants différents avec un moins une présence réelle (**-21,18% par rapport à 2024**)
+3,27% de présences journalières (**par rapport à 2024 avec 4 jours en plus d'ouverture**)



ACM MULTISITES ANNOT / ENTRE-VAUX

39 jours d'ouverture
17 enfants par jour en moyenne (**+1 enfant par rapport à 2024**)
5 jours de présence par enfant sur une période de vacances (**+1 par rapport à 2024**)
49 enfants différents avec un moins une présence réelle (**-12,50% par rapport à 2024**)
+6,25% de présences journalières (**par rapport à 2024 avec le même nombre de jour d'ouverture**)



SÉJOURS

7 jours d'ouverture



PROJETS 2025 :

• **Lancement d'une nouvelle offre « Mercredi c'est sortie »** pour les enfants de 8 à 12 ans avec comme objectif d'offrir une journée « exceptionnelle » aux enfants en vivant des activités inédites en dehors du territoire. **Succès avec 3 journées réalisées avec en moyenne 24 enfants présents**

• **Organisation d'un séjour « Séjour pleine nature »** à Valdeblore (12 places - complet) et **1 mini-séjour « Découverte, 1er départ »** (12 places - complet) à la colle Saint-Michel pendant l'été.

• **Annulation de 2 séjours liée à un faible taux d'inscription** : « immersion au Pays Basque » à Hendaye (48 places - 19 inscrits) et « Vivre l'aventure » à St Jean de Monclar (24 places - 4 inscrits)

• **Déploiement des dispositifs « C'est mon Patrimoine »** (CCAPV) et « **Rouvrir le Monde** » (Art & Culture) sur les 3 ACM pendant l'été.

• **Concert éducatif de l'orchestre philharmonique** le 11 juillet à Allos pour tous les enfants inscrits dans les 3 accueils de loisirs intercommunaux ce jour là

• **Accueil d'un enfant en situation de handicap** à Saint-André-les-Alpes pendant les vacances d'été avec le soutien du dispositif « Accueil pour Tous » de la CAF.



PLUS D'INFORMATIONS
 SUR NOTRE SITE INTERNET

OPÉRATION SKI 2024-2025

Pour la saison 2024-2025 et compte tenu de la nouvelle structuration des syndicats de gestion des stations, désormais articulés autour du Syndicat mixte Espace Lumière couvrant les domaines de La Foux et Pra Loup, et du Syndicat Mixte du Seignus d'Allos couvrant le domaine du Seignus, il convient de parvenir à une harmonisation des modalités de part et d'autre du col.

À cet effet et à compter de la saison à venir, les gestionnaires des domaines skiables ne proposeront plus de forfaits gratuits pour les moins de 12 ans (pratiqués jusqu'alors exclusivement dans le Val d'Allos) mais ils se sont entendus sur le déploiement d'un **forfait spécial unique à 110 €**, permettant l'accès pour la saison 2024/2025 à l'ensemble des trois domaines skiables.

Par ailleurs et toujours par cohérence avec le secteur de Pra Loup, le bénéfice de ces forfaits a été étendu aux étudiants au-delà de 18 ans et jusqu'à 25 ans inclus sur présentation d'un justificatif de scolarité ou d'apprentissage.



Ce dispositif s'adresse aux jeunes dont au moins l'un des parents réside à l'année sur le territoire de la CCAPV :

- **Bénéficiaires de 5 ans** (gratuité proposée en station avant 5 ans) **à 25 ans** (sur présentation d'un justificatif étudiant ou apprentissage à partir de 18 ans): forfait proposé à un tarif préférentiel de 110 €, pris en charge à hauteur de :

65 € par la CCAPV
45 € à la charge des familles

Saison 2024-2025 : ce sont 622 enfants qui ont pu bénéficier de ce dispositif

- **523 forfaits à tarif préférentiel** pour des jeunes de 5 à 18 ans
- **99 forfaits à tarif préférentiel** pour des jeunes de + de 18 ans jusqu'à 25 ans sur présentation d'un justificatif étudiant ou apprentissage

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

En 2025, la CCAPV a poursuivi son engagement en faveur du tissu associatif local en soutenant financièrement les associations menant des actions dans les domaines de la culture, du patrimoine, du sport, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que de la communication.

433 591,90€
MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

364 691,90€

AUX ASSOCIATIONS OU STRUCTURES EXTERNES CONVENTIONNÉES

(AEP Le Roc / Art et Culture / Cap Verdon / Ecole de Musique du Haut Verdon / Ecole de Musique et de danse du Moyen Verdon / Ecole de Musique d'Annot / Les Mistouflets / l'OJJS / Initiatives Alpes du Sud / Fondation du Patrimoine)

68 900 €

AUX ASSOCIATIONS NON CONVENTIONNÉES

PETITE ENFANCE

LES BOUT'EN TRAIN

(Allos)

1, 2, 3 SOLEIL

(Saint-André-les-Alpes)

LES ENFANTS DU ROC

(Castellane)

QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2025 DANS NOS 3 CENTRES MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNAUX :

- Analyses de la **pratique avec la psychologue** Marie LHERMITE (application du nouveau décret du 25/08/2021)
- **2 journées pédagogiques** petite enfance avec une formation neuroscience et dans le repérage du trouble neuro développement
- **Accueil d'artistes** au sein de la structure, avec un rendu à la fin partagé avec les familles en partenariat avec la Chouette de Art et Culture
- **Intervention de Julien PERRIER, dumiste** auprès des enfants et familles
- Proposition de **journée à thème** au sein de la structure, animé par l'équipe (Snoezelen ; jeux d'eau ; atelier cuisine...) et des professionnel (Danse avec Jessica CONTI ; jeux de lumière avec la Compagnie Clandestine)
- **Visite de la maternelle** et temps d'échange avec les enfants de la petite section autour d'un **atelier musique**
- **Sorties partagées** avec l'association du Comité des fêtes de la commune de Castellane ; des Parents d'Elèves ; Cap Verdon (Carnaval ; chasse aux œufs ; Halloween)

- **Sorties à la médiathèque** pour des temps partagés autours de contes

- **Réalisation d'une œuvre commune** avec les enfants dans le cadre de la journée de l'enfant organisé par la Chouette d'Art et Culture sur le thème « Familles en Fêtes », nous avons choisi cette année de travailler en relation avec les valeurs éducatives du territoire, sur le thème de l'égalité fille/garçon

- **Sortie et participation aux propositions culturelles** sur la commune

- **Rencontre avec les résidents de la maison de santé Ducélia**

- Mise en place par la CCAPV et en accord avec la PMI d'une **activité « escalade » pour les tout-petits**, avec Guillaume ROUSSELLE (professionnel)

- **Participation aux fenêtres de l'Avent et réalisation d'une fenêtre sur le thème de la musique** cette année. Celle de 2024 : avec la réalisation du spectacle par l'équipe.





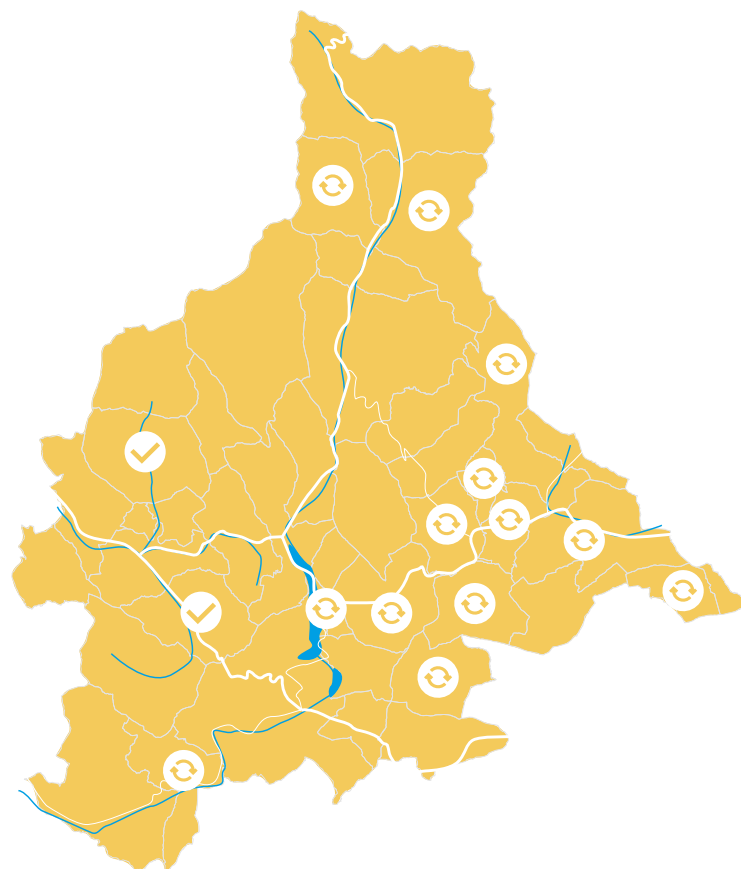
**NOUS
PROTÉGEONS
ET
VALORISONS
LES
RICHESSES**

OPÉRATION SOURCES

La CCAPV est compétente en matière de réalisation des procédures administratives de **mise en conformité des captages d'eau potable** pour le compte de ses communes membres.

À ce titre, en 2025, la Communauté de Communes a poursuivi l'avancement de ces procédures sur les communes de :

- Colmars-les-Alpes
- Annot
- Ubraye
- Vergons
- Braux
- Saint-Benoît
- Saint-Julien-du-Verdon
- Castellet-lès-Sausses
- La Rochette
- Soleilhas
- Villars-Colmars
- Rougon



Les procédures engagées sur les communes de **Clumanc et Senez** sont achevées nous avons reçu les arrêtés de mise en conformité en 2025.

En 2025, la procédure de régularisation des captages d'eau potable de la commune d'**Entrevaux** a été engagée, ainsi que la procédure de régularisation du nouveau forage créé sur

la commune de **Castellet-lès-Sausses**.

Au total, la CCAPV assure le suivi de la régularisation de près de **35 captages d'eau potable communaux**.

Ces opérations sont soutenues financièrement par le Département des Alpes de Haute-Provence.

GEMAPI

PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET



Au titre de sa compétence obligatoire en matière de **Gestion des Milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations**, la CCAPV a délégué ou transféré tout ou partie de ses missions à des syndicats sur **ses 3 bassins versants**.

LE BASSIN VERSANT DE L'ASSE



Syndicat Mixte Asse Bléone (SMAB)

LE BASSIN VERSANT DU VERDON



Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Verdon (EPAGE VERDON)

LE BASSIN VERSANT DU VAR



Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin (SMIAGE MARALPIN)

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

BASSIN VERSANT DE L'ASSE

- Mise en œuvre du programme pluriannuel d'entretien de la végétation et des lits (remobilisation des sédiments)
- Mise en œuvre du plan de gestion stratégique des zones humides – **actions transversales et actions locales**
- Analyse juridique relative aux possibles

interventions de la collectivité visant le retrait des protections artisanales de berges (arbres câblés et autres) – **non finalisée**

- Mise en œuvre du plan de Gestion de l'espace alluvial de l'Asse – **actions locales**
- Etude du remplacement du Pont de la Salaou – Tartonne – **non finalisée**
- Mise en œuvre du plan de Gestion de l'espace alluvial de l'Asse – **actions transversales**

- Participation à la mise en place et à l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques (analyses d'eau, fonctionnement aquifère, etc.)

- Réalisation et mise en œuvre d'un programme de gestion sur les espèces exotiques envahissantes

BASSIN VERSANT DU VERDON

- Mise en œuvre du plan de gestion sédimentaire du Haut-Verdon – **dévégétalisation structures alluvionnaires et suppression d'embâcles**
- Mise en œuvre du plan de gestion sédimentaire du Haut-Verdon – **finalisation du décorsetage à Villars-Colmars, et gestion de structures alluvionnaires au niveau du Pont d'Ondre**
- Mise en œuvre du programme pluriannuel d'entretien de la végétation

PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS :

BASSIN VERSANT DE L'ASSE

- Procédure de classement des digues de Barrême

BASSIN VERSANT DU VERDON

- Procédure de régularisation des digues de la Lance à Colmars
- Engagement de la procédure de déclassement de la digue de la Barricade à Castellane

- Elaboration du plan de gestion stratégique des zones humides

- Lancement de l'étude AVP – **Restauration de la traversée de la Foux d'Allos**

BASSIN VERSANT DU VAR

- Entretien et restauration des milieux aquatiques BV Var amont
- Entretien des plages de dépôts du ravin des Glaïres
- Gestion sédimentaire du St Macaire
- Etude hydromorphologique haut Var
- Poursuite de l'élaboration du plan de gestion stratégique des zones humides

- Engagement de l'étude de danger de la digue du Plan Est à Allos

BASSIN VERSANT DU VAR

- Actions du PAPI Var 3
- Stratégie de communication et de sensibilisation autour de la culture du risque et la valorisation des milieux aquatiques
- Engagement de l'étude économique de protection du secteur du Brec à Entrevaux

AGRICULTURE



La collectivité a poursuivi tout au long de 2025 ses actions en faveur de l'agriculture locale et de l'alimentation durable, à travers le projet alimentaire territorial.

- L'**annuaire des producteurs locaux** a été mis à jour et réimprimé.

- Le conseil communautaire a pris une **motion en faveur de la libération de la commande publique sur l'alimentation** pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux du territoire.

- Le **forum à la Transmission des exploitations agricoles** s'est tenu en novembre à Saint André les Alpes.

Dans le cadre du **projet de coopération PAT/espaces valléens** avec la commune de Jausiers et Provence Alpes Agglomération, différentes actions ont été réalisées sur les thèmes du tourisme et des circuits courts avec le soutien financier du FNADT. Cette collaboration basée sur des problématiques et objectifs communs s'est articulée autour de trois projets :

- **Comprendre les habitudes de consommation et les attentes de la population touristique** par une enquête auprès de 1100 visiteurs. Les résultats ont été restitués à l'automne 2025 aux partenaires techniques et aux élus.

- **Renforcer l'approvisionnement et la commercialisation de produits alimentaires locaux** avec une étude de faisabilité d'un point de vente sur le secteur Annot/Entrevaux. Les conclusions

de cette étude mettent en évidence des éléments de faisabilité intéressants à la fois en terme de potentiel économique et de réponses aux attentes locales.

- **Valoriser les productions locales** à travers une exposition photo « Racines ». Après son inauguration à Digne en juin 2025, elle a été exposée à Blieux en août et à la foire agricole de Saint André les Alpes. 8 bâches sont venues compléter les panneaux en bois.



CHIFFRES CLES

498 997,36 €

EXERCICE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI ET FINANCÉ PAR LA TAXE DU MÊME NOM.

2025 est également la deuxième année du projet « **Mieux Manger Pour tous** », avec le soutien financier de la DREETS, qui doit permettre de lutter contre la précarité alimentaire en mobilisant divers partenaires et en sensibilisant la population. Dans la poursuite des actions engagées en 2024, la CCAPV a organisé des **ateliers culinaires à destination des habitants** (tout public confondu) à Rougon et Peyroules.



À Barreme, en février 2025, un **atelier de sensibilisation à l'alimentation durable**, spécifique au public en situation de précarité a été proposé en lien avec les CMS, ainsi qu'une visite d'échange avec l'épicerie sociale et solidaire de Volx.

Enfin, une **collecte solidaire au profit des Restos du Cœur** s'est déroulée fin août début septembre à la Maison de Produits de Pays des Gorges du Verdon.



PAYS GOURMAND

En 2025, la CCAPV a repris l'animation du **label Pays Gourmand** en partenariat avec les 3 offices de tourisme de la CCAPV. Des livrets de promotion ont été remis en forme, le site internet mis à jour avec 13 restaurateurs et 9 artisans labellisés ;



LES EXPOSITIONS

L'exposition « **Régalades** » a été installée au musée des Arts et Traditions populaires de Draguignan au premier trimestre 2025, ainsi qu'à Peyroules et La Rochette. L'exposition sur le **pastoralisme** a été exposée à Allos en juillet, à La Rochette en août et à la foire agricole de Saint André les Alpes.



GESTION DURABLE ET STRUCTURATION DE LA FILIÈRE FORESTIÈRE

En 2025, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) a poursuivi son engagement en faveur d'une **gestion durable et multifonctionnelle des espaces forestiers**, en s'appuyant sur sa Charte Forestière de Territoire. Ce document cadre constitue le socle de l'action intercommunale en matière forestière, en orientant les initiatives vers une exploitation équilibrée des forêts, la valorisation des filières bois d'œuvre et bois énergie, ainsi que la préservation des fonctions environnementales et paysagères des massifs.



FASCINAGE, ROUGON

SOUTIEN AUX PROJETS LOCAUX

Depuis quatre ans, la CCAPV accompagne les communes et les acteurs locaux à travers un **appel à projets dédié à la forêt et au bois**. En 2025, **sept projets** ont bénéficié de ce soutien financier et technique, contribuant à l'amélioration des infrastructures forestières et à la valorisation du patrimoine bâti :

- **Peyroules** : réhabilitation de la piste de Combe Bourel et Tremblay ;
- **Annot** : réfection du bardage bois du gîte de Roncharel ;
- **Clumanc** : réhabilitation de la piste d'accès au secteur de Clot Reynard ;
- **La Rochette** : réhabilitation de la piste de la Baume et résorption de points noirs sur les pistes des Miolans et de Saint-Saturnin ;
- **Vergons** : réhabilitation de la piste de l'Espinasse ;

- **Villars-Colmars** : rénovation énergétique de la maison ONF ;
- **Moriez** : réhabilitation de la piste de Bouquet.

PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE ET RESTAURATION DES TERRAINS INCENDIÉS

À la suite de l'incendie majeur d'août 2022 ayant impacté près de 850 hectares sur les communes de Castellane, Rougon et Blioux, la CCAPV a engagé en 2023 une étude de **Restauration des Terrains Incendiés (RTI)**. L'ensemble des actions communales et intercommunales prioritaires identifiées dans ce cadre a été achevé à la fin de l'année 2025, avec le soutien financier du fonds RESPIR et de la Région Sud.

Par ailleurs, dans le cadre du projet « **Circuits Locaux, Innovation et Multifonctionnalité pour l'Adaptation**

des Forêts » (CLIMAFOR), financé par le FEADER, plusieurs actions relatives à la prévention du risque incendie ont été engagées et se poursuivront en 2026. Elles comprennent notamment l'élaboration des **Plans de Massif de Protection des Forêts Contre les Incendies** (PMPFCI) d'Annot-Entrevaux et des Préalpes de Castellane, bénéficiant de crédits étatiques issus de la planification écologique 2025. Ces démarches permettront aux communes concernées de disposer d'outils opérationnels pour programmer et prioriser leurs investissements en matière de prévention et de DFCI.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À LA FORÊT

La CCAPV a également poursuivi ses actions de sensibilisation à la gestion forestière, en particulier **auprès du jeune public**. En partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), FiBois Sud et les Communes Forestières, plusieurs animations pédagogiques ont été organisées dans les écoles du territoire :

- **École d'Annot** : animations autour de la forêt pédagogique ;
- **École de Saint-André-les-Alpes** : animations en lien avec la forêt pédagogique ;
- **École de Thorame-Haute** : intervention en classe sur les métiers de la filière forêt-bois.

ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS PARTENARIALES

En 2025, la CCAPV a pris part à l'organisation de plusieurs événements techniques et de valorisation de la filière forêt-bois, en lien avec ses partenaires :

- Organisation de l'événement **« Vis ma vie de bûcheron »** dans les forêts communales et privées de Castellane et de Senez, en partenariat avec FiBois Sud ;

- Organisation d'une **journée technique à destination des agriculteurs et éleveurs du territoire sur la valorisation du bois dans les constructions agricoles**, en lien avec la Maison Régionale de l'Élevage, la Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence et FiBois Sud ;

- Organisation d'une **journée technique à destination des propriétaires forestiers sur la gestion durable des châtaigneraies**, en partenariat avec l'ONF et le CNPF.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION DU BOIS LOCAL

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique, la CCAPV accompagne les communes, en partenariat avec le SDE04, BoiSynergie et les Communes Forestières, dans le développement de projets structurants, notamment :

- L'installation de chaufferies bois et le déploiement de réseaux de chaleur ;
- La promotion de l'utilisation du bois local dans les projets de construction et de rénovation communaux et intercommunaux.

En complément, une étude de faisabilité pour la création d'une **plateforme de bois déchiqueté**, destinée à l'alimentation des chaufferies publiques du territoire, a été finalisée en 2025. Cette étude intègre une évaluation environnementale visant à garantir la compatibilité du projet avec la préservation des écosystèmes du site pré-identifié.

NATURA 2000



La CCAPV agit pour la préservation de son patrimoine naturel en animant le programme **Natura 2000 sur le site du Grand Coyer** depuis 2021. A travers ce programme, la CCAPV met en place des mesures de gestion, d'études de milieux naturels et de sensibilisation, toujours en concertation et en dialoguant avec tous les acteurs du territoire : forestiers, agriculteurs, chasseurs, structures du tourisme... Elle accompagne ainsi des pratiques compatibles avec les enjeux environnementaux.

Le site Natura 2000 occupe une partie de **5 communes du Haut-Verdon et de la vallée du Var et de la Vaire**. Il abrite des espèces et habitats naturels considérés d'intérêt écologique européen.

Le travail d'animation se traduit par la mise en œuvre des actions prévues dans un plan de gestion appelé document d'objectifs du site Natura 2000. Pour porter à bien ces missions, un agent spécialisé dont le poste est financé par la Région et l'Europe est affecté au service à mi-temps (50%).

En 2025, l'animation Natura 2000 de la CCAPV a été menée autour de cinq axes :

INFORMATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE ET SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

La CCAPV a organisé environ une dizaine de sorties et événements en lien avec Natura 2000 et à destination d'un public scolaire ou ouverts à tout âge. Une centaine de personnes, adultes ou enfants ont pu y participer, faire des découvertes et échanger sur les thèmes des **insectes, du pastoralisme, des changements climatiques** ou autres.

Après avoir constaté la difficulté pour le public d'identifier les limites du site Natura 2000, **7 panneaux présentant une carte et des informations sur le site** ont été installés près des accès piétons au site. Des informations ont également été diffusées via les réseaux sociaux ou lors d'événements locaux à travers des dépliants et une lettre d'information.

ACCOMPAGNEMENT À LA CONTRACTUALISATION / GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

En 2025, la CCAPV a suivi et accompagné les **éleveurs et éleveuses** qui se sont engagés dans des pratiques vertueuses pour la biodiversité appelées **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** (MAEC). Une journée de formation et d'échanges a été organisée et des échanges sur les difficultés et les pratiques de chacun ont pu être présentées. La CCAPV a également été à la rencontre des **bergers et bergères** qui ont un rôle prépondérant dans l'application des MAEC. Afin d'aider le monde agricole dans son travail sur les alpages, un **petit guide des plantes les plus communes liées au pastoralisme** a été produit et sera prochainement distribué.

INFORMATION, CONSEIL ET SUIVI DES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES

Les porteurs de projets pouvant avoir une incidence sur les espèces et habitats d'un site Natura 2000 sont soumis à l'obligation de compléter un **dossier d'évaluation d'incidence** avant la mise en place de leur projet. En 2025, la CCAPV a pu échanger avec des collectivités et des porteurs de projet pour les informer et pour trouver, après concertation, des **voies pour éviter d'éventuels perturbations sur les milieux naturels ou les espèces**.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Afin d'améliorer les connaissances scientifiques sur le site Natura 2000 des actions ont été menées en interne par la CCAPV pour mettre à jour des données ou combler des manques : **inventaire des espèces de libellules, cartographie des habitats, données opportunistes**. La CCAPV s'est également investie dans des études menées par des partenaires sur le territoire du site Natura 2000, notamment des **prospections sur la Vipère d'Orsini ou une étude des sédiments du lac**.

GOVERNANCE ET GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

La CCAPV a, comme les années précédentes suivi les demandes de subvention et les paiements, organisé des réunions de travail et de concertation et demandé à renouveler le soutien financier de la Région et de l'Union Européenne pour l'animation du site.

 **PLUS
D'INFORMATIONS**
SUR NOTRE SITE INTERNET

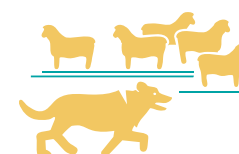


PASTORANDO

 **PLUS
D'INFORMATIONS**
SUR NOTRE SITE INTERNET

Pastorando est une initiative lancée à l'été 2022, portée par la CCAPV, en partenariat avec la commune d'Allos, afin de **faciliter le partage de l'espace entre pastoralisme et activités de pleine nature en montagne**. La **localisation des troupeaux, via des colliers GPS, permet notamment aux utilisateurs de mieux anticiper leurs activités**.

Le site Pastorando.com a compté **5200 visiteurs uniques en 2025** (19 800 depuis Juin 2022). Des affiches et 2000 flyers ont été distribués au printemps auprès des offices de tourisme et socio-professionnels. La diffusion de ces informations, le travail de médiation et la vigilance des bergers et éleveurs font que **seuls 2 pincements** ont été remontés au médiateur pastoral au cours de l'été.



**17 GROUPEMENTS
PASTORAUX**

sont aujourd'hui impliqués et
participent à la démarche



26 UNITÉS PASTORALES

sont aujourd'hui équipées
(+8 en 2025)

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

En partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal, les offices de tourisme communaux et les communes, la CCAPV propose des **visites guidées labellisées Pays d'art et d'histoire**, encadrées par des guides-conférenciers agréés, et pensées comme un véritable outil de **valorisation du patrimoine local**.



CHIFFRES CLÉS

5

VILLAGE CONCERNÉS :
ANNOT, CASTELLANE,
COLMARS-LES-ALPES ET
ENTREVAUX (villages et cités
de caractère), avec des visites
ludiques et thématiques.

1500

PARTICIPANTS

100%

D'AUGMENTATION DE
FRÉQUENTATION par rapport
à 2024

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CRÉATION DE 3 ATELIERS ARTISANAUX

Le découpage des parcelles et l'établissement des servitudes ont été effectués avec les communes et le géomètre du projet. L'achat des terrains a pu être finalisé pour Allons et Peyroules, le projet d'acte est établi concernant le terrain de Barrême. Les 3 permis de construire ont été obtenus, permettant le **lancement des travaux sur les 3 sites** et la diffusion du dossier de candidature aux entreprises.

PARC D'ACTIVITÉS DU HAUT VERDON

- **2 nouveaux permis de construire** ont été accordés sur des lots sous promesse de vente.

- Pour rééquilibrer les impacts sur l'environnement, suite au défrichement réalisé à la construction du Parc d'Activités, la CCAPV a confié à l'Office National des Forêts une mission de **reboisement sur 2 parcelles à Allos et Beauvezer**. Un panneau pédagogique relatif à la compensation a été installé sur le site d'Allos.



PARTENARIAT AVEC INITIATIVE ALPES PROVENCE

- Un **Club des entrepreneurs Initiative** a été organisé le 3 juillet à Colmars, il a réuni une quinzaine de participants.

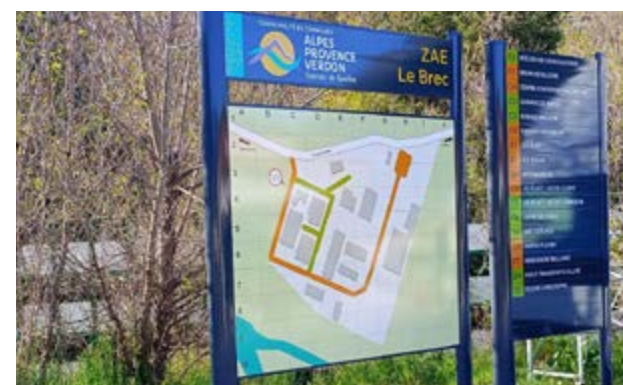


- Le 1er octobre, **le bus de l'entrepreneuriat** a fait étape pour la matinée à Saint André les Alpes, l'occasion pour Initiative Alpes Provence d'organiser une réunion **Entr'elles** avec une dizaine des cheffes d'entreprises, et de répondre aux porteurs de projets venus rencontrer les conseillères en création / reprise d'entreprise.

- Depuis 2018, le label Parc+ distingue par 3 niveaux de progression les parcs d'activités engagés dans des actions de qualité et de performance. Après une reconnaissance de « **Parc engagé** » attribuée pour la période 2022-2024 pendant sa construction, le Parc d'Activité du Haut Verdon, aménagé par la CCAPV à Villars Colmars, a été labellisé « **Parc+ de niveau 1** » pour la période **2025-2027**, par l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE).

SIGNALÉTIQUE DES ZAE

- Installation de **6 totems et 5 Relais d'information** (plan et liste des entreprises) sur les zones d'activités de la CCAPV.



ECODÉFIS

Eco-défis est une marque nationale qui **valorise les actions des artisans et commerçants en matière de transition écologique**. Après une première vague de labélisation conduite par les chambres consulaires (CMA et CCI) ayant permis la labélisation de 50 entreprises en 2023, entre Juillet et Novembre 2025, **35 entreprises, situées sur 18 communes de la CCAPV** ont pu être labellisées. Une cérémonie de remise des prix réunissant une vingtaine d'entreprises concernées s'est déroulée le 1er Décembre à la salle multi-activités intercommunale de Barrême.



ESPACE VALLÉEN

Pour la période 2021-2027, la candidature de la CCAPV a été retenue au programme **Espace Valléen, dispositif œuvrant au développement économique des territoires alpins**. Ce programme permet de mettre en œuvre des projets concrets comme la **valorisation des patrimoines et savoir-faire locaux**, le **développement des sports de pleine nature** ou encore la **réalisation d'aménagement structurants** (routes touristiques, équipements de belvédère, etc.) à vocation pluri saisonnière.

En 2025, **2 projets** ont été présentés par les communes de Sausses et Castellane. Ceux-ci ont été retenus en comité de pilotage. À ce jour, le programme Espace Valléen de la CCAPV a permis de mobiliser 144 000 € de Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), 180 000 € de l'État via le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), 293 000 € de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur via sa politique Montagne et 218 000 € d'autres financements pour un budget total de 1 185 000 € (10 projets).

CHIFFRES CLÉS

20

PROJETS
ACCOMPAGNÉS
sur 12 communes de
la CCAPV

9

CRÉATIONS
D'ENTREPRISE

5

PROJETS DE
CROISSANCE

6

REPRISES
D'ENTREPRISE

205 000€

MONTANT TOTAL
DES PRÊTS
D'HONNEUR
ACCORDÉS
pour 645 558 €
de financements
bancaires décaissés.

SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

ORGANISATION DE LA 10ÈME ÉDITION DU GRAND RALLYE TRANSVERDON

5 journées de pur VTT sur une sélection
des plus beaux sentiers du territoire :



75
PARTICIPANTS



6
NATIONALITÉS
DIFFÉRENTES
55 Français, 9 Suisses,
4 Allemands, 3
Hollandais, 2 Belges, 2
Italiens



33%
DES
PARTICIPANTS
EN VTT À
ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

ORGANISATION DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU BIATHLON SPEED SESSION À RATERY

Le seul biathlon sur distance réelle
ouvert aux amateurs. – Février 2025 – 60
participants



INAUGURATIONS

• **Sentier de randonnée pédestre et
vttAE "Blieux-Senez" :**
Parcours de 21 km – Inauguration et mise
en service en mai 2025.

**LUNDI 30 JUIN – ÉTAPE 1, SAINT-ANDRÉ-LES-
ALPES > ANNOT**
• 35 KM / 1400 D+ / 1600 D- // 3 SPÉCIALES

**MARDI 1^{ER} JUILLET – ÉTAPE 2, ANNOT >
ENTREVAUX**
• 46 KM / 1800 D+ / 2000 D- // 4 SPÉCIALES

**MERCREDI 2 JUILLET – ÉTAPE 3, ENTREVAUX
> ENTREVAUX**
• 34 KM / 1300 D+ / 1300 D- // 2 SPÉCIALES

**JEUDI 3 JUILLET – ÉTAPE 4, THORAME
HAUTE > COLMARS**
• 32 KM / 1100 D+ / 1400 D- // 3 SPÉCIALES

**VENDREDI 4 JUILLET – ÉTAPE 5, COLMARS >
COLMARS**
• 38 KM / 1100 D+ / 1700 D- // 4 SPÉCIALES



• **Espace Trail multi-sites "Des Sources
aux Gorges du Verdon" :**
+ de 300 km de sentiers balisés pour tous
les niveaux, répartis sur 4 secteurs du
territoire et avec un itinéraire d'ultra trail
"l'itinérance Grand Verdon" reliant La Pa-
lud au col d'Allos. – Inauguration et mise
en service en mai 2025.

• **Terrain multisport de Colmars –**
Inauguration et mise en service en
novembre 2025.

SENTIERS PDIPR

L'entretien des sentiers inscrits au
**Plan Départemental des Itinéraires
de Promenade et de Randonnée**
(PDIPR) est assuré par la CCAPV sur
les 41 Communes du territoire. Cette
action bénéficie du soutien financier du
Département. Le programme de travaux
est établi en étroite concertation avec
les Communes qui sont organisées en 5
secteurs disposant de leur propre budget.

Afin d'optimiser cette organisation,
un référent sentier est désigné par
chaque commune et un référent secteur
coordonne à l'échelle locale les **travaux,
priorités et arbitrages nécessaires.**

74 599 €

Entretien des sentiers

19 740 €

Travaux imprévus et signalétique

94 339 €

Total

SKI NORDIQUE

Reprise du site nordique de La Colle Saint
Michel en régie par la CCAPV pour l'hiver
2024/2025.

AMÉNAGEMENTS

• **Démantèlement des remontées
mécaniques de la station de ski de
Vauplane** – Réalisation : septembre 2025

• **Création d'un Espace ludique 4 saisons
à Ratery**

Modulable et accessible toute l'année, en
fonction des conditions climatiques.

Il permet de proposer :

- Un espace biathlon utilisable hiver
comme été
 - Un espace d'apprentissage et de jeux
sportifs toutes saisons
 - Une piste de luge
 - Un sentier bien-être avec 3 aires de yoga
et un belvédère
 - Un parcours de découverte de la nature
- **Achèvement : décembre 2025**



**PLUS
D'INFORMATIONS**
SUR NOTRE SITE INTERNET



CHIFFRES CLÉS

23

STRUCTURES

(écoles, collèges, associations)
utilisent les gymnases à
Castellane et à Saint-André-les-
Alpes chaque semaine

11

STAGES SPORTIFS

et de nombreuses rencontres
organisées dans les 2 gymnases

337h

DE SPORTS CHAQUE SEMAINE

sur les différentes installations des
gymnases à Castellane et Saint-
André-les-Alpes

UN LABEL PRESTIGIEUX POUR NOTRE PATRIMOINE : ENTREVAUX, CASTELLANE ET COLMARS-LES-ALPES CLASSÉES « SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES »



Le verdict est tombé à Paris : les candidatures portées par la CCAPV pour le classement d'Entrevaux, Castellane et Colmars-les-Alpes ont été validées à l'unanimité par la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNP). Une reconnaissance pour la richesse de notre territoire.

UNE STRATÉGIE COLLECTIVE RÉCOMPENSÉE

Engagée en 2022 sous l'impulsion de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, cette démarche de classement national franchit une étape décisive. Accompagnés par les services intercommunaux de l'urbanisme et du patrimoine, les maires des trois communes — Magali Surle-Girieux, Lucas Guibert et Bernard Liperini — ont défendu avec conviction l'**identité unique de leurs cités** devant des experts nationaux.

La présence de Maurice Laugier, Président de la CCAPV, et de Dominique Ceaux sous-préfet de l'arrondissement de Castellane a souligné l'unité du territoire derrière ce projet.

QU'EST-CE QU'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) ?

Le label SPR n'est pas qu'une simple distinction honorifique. C'est un outil de protection et de mise en valeur qui concerne :

- **Le patrimoine bâti** : la préservation des façades et des monuments.
- **L'urbanisme** : la cohérence architecturale des cœurs de villages.
- **Le paysage** : l'intégration du village dans son environnement naturel exceptionnel.

Le saviez-vous ? Ce classement permet d'allier protection du passé et développement durable. Il offre un cadre clair pour les rénovations, garantissant que l'âme de nos villages soit préservée pour les générations futures tout en restant des **lieux vivants, attractifs et résilients, où patrimoine rime avec innovation et qualité de vie.**

LA NÉCESSITÉ DE CRÉER UN DOCUMENT DE GESTION DES PÉRIMÈTRES

Le SPR ne se contente pas de « figer » le patrimoine. Il nécessite la création d'un outil de référence — soit un **PVAP** (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), soit un **PSMV** (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur).

Ce document a trois missions principales :



IDENTIFIER

répertorier chaque élément d'intérêt (une porte ancienne, une fontaine, une génioise, un jardin).



RÉGLE- MENTER

définir des règles claires pour les rénovations (matériaux autorisés, couleurs d'enduits, types de menuiseries).



SIMPLIFIER

offrir aux habitants un guide précis pour que leurs projets de travaux soient validés plus facilement.

L'élaboration de ce document prendra plusieurs mois et inclura :

- Des études de terrain menées par un bureau d'étude spécialisé
- Une concertation avec les habitants
- Une enquête publique pour recueillir les avis avant validation définitive

L'objectif final : Passer d'une règle d'urbanisme « générale » à une règle « sur-mesure », parfaitement adaptée aux spécificités d'Entrevaux, de Castellane et de Colmars-les-Alpes.





**NOUS
AGISSONS
POUR DEMAIN**

AMÉLIORATION DE L'HABITAT : UN PREMIER BILAN POSITIF POUR L'OPAH-RU SUR NOTRE TERRITOIRE



Lancée en 2024, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU 2024-2029) dresse le bilan de sa première année. Avec plus de 230 foyers conseillés, le dispositif confirme son importance pour la rénovation du parc privé sur le territoire de la CCAPV.

UN SUCCÈS QUI SE CHIFFRE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Depuis le lancement, l'équipe de la CCAPV a enregistré **232 contacts**. À ce jour, **69 dossiers sont activement accompagnés**, représentant un investissement massif de plus de **2,2 millions d'euros de travaux HT**.

L'aide profite à toutes les communes et les projets sont variés :



Rénovation énergétique
38 dossiers : pour un confort thermique accru. Un dossier exemplaire a vu un gain énergétique de 86%!



Adaptation au vieillissement
23 dossiers : pour sécuriser le maintien à domicile.



Habitat dégradé
8 dossiers : pour traiter les situations de rénovation d'ampleur



L'ERGOTHÉRAPEUTE : UN ALLIÉ POUR BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Pour les projets liés à l'autonomie (MaPrimeAdapt'), la CCAPV propose **un service sur-mesure**. Une ergothérapeute se déplace directement à domicile pour évaluer les besoins réels des occupants.

Son rôle ? **Préconiser les aménagements les plus pertinents** (douche de plain-pied, barres d'appui, monte-escalier) afin de garantir une sécurité maximale au quotidien. **5 missions d'ergothérapie ont déjà été réalisées** cette année,

permettant une adaptation précise des logements aux besoins des seniors ou des personnes en situation de handicap.

UN ACCOMPAGNEMENT MAINTENU MALGRÉ LES INCERTITUDES

Malgré un contexte national fluctuant concernant les aides d'État, la CCAPV reste pleinement mobilisée pour sécuriser les financements des propriétaires éligibles et l'équipe d'animation continue de les orienter et les accompagner gratuitement.



AVANT



APRÈS

DOCUMENTS D'URBANISME : UNE ANNÉE DE TRANSITION RÉGLEMENTAIRE

L'exercice 2025 marque une étape clé pour la politique d'urbanisme de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon. L'année a été caractérisée par l'achèvement des procédures communales en cours et l'engagement d'une planification à l'échelle intercommunale.

VERS UN DOCUMENT D'URBANISME UNIQUE : LE PLUI

Conformément à la délibération du 22 janvier 2025, la CCAPV a **officiellement prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (PLUi). Ce document de planification à l'échelle des 41 communes membres a pour mission de traduire les orientations du **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT).

Le PLUi vise à définir une trajectoire commune en matière d'**habitat, de développement économique et de préservation de l'environnement**, garantissant une cohérence territoriale globale pour les années à venir.

FINALISATION DU CYCLE DES PLU COMMUNAUX

En avril 2025, le Conseil Communautaire a approuvé les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de trois communes du Haut-Verdon : **Allos, Colmars-les-Alpes et Thorame-Haute**.

Ces approbations concluent le cycle des dossiers d'urbanisme dont la compétence avait été transférée à l'intercommunalité lors de sa création en 2017. Le travail au côté des élus communaux a permis de mener à terme ces procédures complexes, garantissant ainsi aux communes concernées des **documents réglementaires à jour et conformes aux lois en vigueur** (notamment la loi Climat et Résilience).

CONTINUITÉ DU DROIT ET GESTION DE PROXIMITÉ

Bien que la procédure de PLUi soit lancée, les documents communaux récemment approuvés (Allos, Colmars-les-Alpes, Thorame-Haute) ainsi que ceux des autres communes du territoire restent les documents de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...).

RISQUES NATURELS MAJEURS

• **Renouvellement de l'abonnement de prévision météo** avec accompagnement en direct en cas d'évènement intense.

Objectif : améliorer l'anticipation de phénomènes intenses grâce à une formule de prévision météo et d'aide à la décision simple, accessible, vulgarisée, pratique.

• **Poursuite des travaux d'élaboration du PICS** en lien avec le CYPRES

• **Accompagnement des communes dans l'élaboration de leur PCS et DICRIM** à travers le CYPRES



SPANC

Le service public d'assainissement non collectif dessert 5200 habitants et est assuré en 2025 par deux techniciens SPANC qui assurent les missions techniques, d'animation et administrative.

Ce sont donc **440 contrôles réalisés**, dont:

- **346** contrôles périodiques et/ou de ventes
- **79** installations présentant une absence de non-conformités
- **158** installations classées non conformes = travaux sans obligation de délais

• **103** installations présentant un risque sanitaire = obligation de travaux sous 4 ans ou 1 an en cas de vente ou de travaux non réalisés dans les délais impartis

- **60** contrôles de conception
- **34** contrôles de réalisation
- **12** refus de visite
- Tarifs inchangés



CHIFFRES CLES

440
CONTRÔLES RÉALISÉS

98%
TAUX DE CONFORMITÉ DES
DISPOSITIFS CONTRÔLÉS

69 970€
MONTANT TOTAL FACTURÉ
POUR L'ANNÉE 2025

SERVICE DE PRÉVENTION DE GESTION ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

En 2025, le Service de Prévention de Gestion et de Réduction des Déchets a pris en charge plus de **15 191 TONNES DE DÉCHETS**, répartis comme suit :

5 256 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES EN DANS LES 339 P.A.V.

3 744 tonnes d'ordures ménagères (+0,8% par rapport à 2024)

787 tonnes de tri sélectif (-0,5% par rapport à 2024)

725 tonnes de verre (+0,23% par rapport à 2024)

62,1 tonnes de textile (-1,8% par rapport à 2024)

369 tonnes de cartons

441 tonnes de Métaux et ferraille

717 tonnes de tout venant non valorisable

991 tonnes de bois

9 935 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES EN DÉCHETTERIES (-17,12% PAR RAPPORT À 2024)

314 tonnes de déchets d'éléments d'ameublement

2411 tonnes de gravats dont 872 tonnes de gravats valorisables

4190 tonnes de déchets verts et 12 tonnes de déchets agricoles

277 tonnes de déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)

66,4 tonnes déchets dangereux

30 tonnes de déchets d'articles de sport et de loisir

113,9 tonnes de pneus

728 kg d'ampoules et néons

1537 kg de piles et accumulateurs

238 kg de consommables d'impression

112 tonnes de plâtre

89 tonnes de plastiques rigides

11,9 tonnes de déchets agricoles

4,28 tonnes d'huiles végétales

34 215
NOMBRE DE PASSAGES EN DÉCHETTERIES SUR L'ANNÉE 2025

COLLECTES ÉVÉNEMENTIELLES :

• **1,2 tonnes de textiles** pendant les soldes d'hiver du 8 janvier au 4 février 2025

• 5ème année consécutive de la collecte de jouets du 03 au 26 novembre 2025, plus de **600 kg de jeux, jouets et peluches** pour la Croix-Rouge Française

• 3ème année de **collecte de matériel de sport d'hiver usagé** du 28 février au 15 avril pour 5,48 tonnes récoltés

• 3ème année de **collecte de matériel de sport d'eau vive** usagé du 15 août au 30 septembre

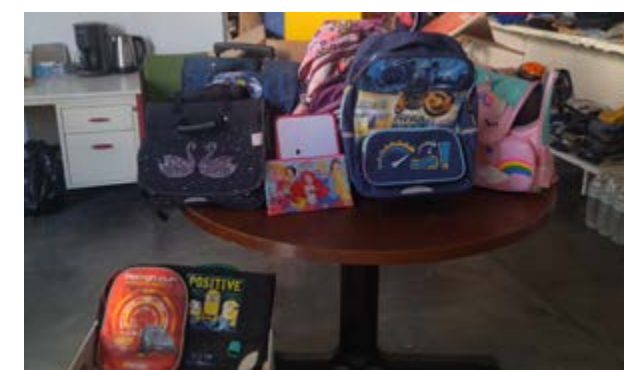
• **10 enfants équipés** pour Les Restos du Cœur avec la **collecte de fournitures scolaires** du 5 juillet au 2 août

DÉPLOIEMENT DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS :



Obligation de déployer une solution de tri à la source des biodéchets pour les particuliers à compter du 1er janvier 2025

• **66 (400L) et 4 (800L) composteurs individuels** vendus en 2025
• **56 sites équipés** dans 30 communes
• **29 175 litres de biodéchets** dans les sites de compostage



TRAVAUX DES DÉCHETTERIES :

Finalisation des travaux de reconfiguration et d'agrandissement des déchetteries de Pont de Gueydan, Castellane et la Palud sur Verdon, prévoyant aussi la mise en place du contrôle d'accès dans les 7 déchetteries intercommunales engagés en 2024.

• **Dépenses 2026 : 652 987,60 €**



ENCOMBRANTS :

414 demandes qui ont généré **133 tournées**



Le GAL Grand Verdon, co-porté par la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon et le Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV), met en oeuvre sur le territoire un programme LEADER (Liaisons entre Actions de Développement de l'Economie Rurale, alimenté par des crédits du FEADER – Fond Européen Agricole pour le Développement Rural). Il intègre tout le périmètre de la CCAPV et une grande partie du PNRV, mais aussi l'intégralité de la Communauté de Commune Lacs et Gorges du Verdon, ainsi que des communes de la Durance Verdon Lubéron Agglomération (secteur du plateau de Valensole) et de la Dracénie Provence Verdon Agglomération (haut Var), le Verdon étant le trait d'union de ces territoires.

Aide directe au taux d'intervention intéressant (jusqu'à 80% d'aide publique) et qui s'adresse à **un panel ouvert de bénéficiaire** (associations, entreprises, agriculteurs, collectivités, etc.), le

programme permet l'émergence sur le territoire de projets en lien avec la stratégie de développement locale adoptée par le GAL.

Le COPROG (Comité de Programmation), instance de gouvernance propre au GAL, délibère sur l'opportunité pour le territoire des projets présentés et sur des questions relatives à la vie administrative et financière du GAL, ainsi que sur la stratégie de mise en œuvre du programme sur le territoire. Composé à part quasi-égale de représentants élus des intercommunalités se situant sur son territoire et du Parc (sphère publique) et d'acteurs locaux (sphère privée : entreprises, associations, citoyens), qui mutualisent leurs expertises personnelles et leur connaissance du territoire, en se réunissant plusieurs fois par an. En 2025, l'équipe technique du GAL était composée de deux agents de la CCAPV (service LEADER), une gestionnaire-instructrice des dossiers et un animateur-responsable du service.

CLÔTURE DE LA PROGRAMMATION FEADER 2014-2022

L'attribution des crédits européens aux territoires suit les cadres financiers pluriannuels de l'Union, pour être engagés dans cette période. Programmation particulière du fait de sa longueur, puisqu'il a été en réalité possible de présenter en opportunité des dossiers jusqu'en 2023 pour les GAL, cette année a vu la clôture de la programmation en termes de gestion et traitement des dossiers pris en charge. La stratégie du programme 2014-2022 du GAL Grand Verdon s'articulait autour de 6 axes : **tourisme, patrimoine, mobilité, économie, agriculture et coopération**. Toutes ces fiches-action ont été sollicitées.

Tous les services instructeurs FEADER (GAL compris) en France avaient jusqu'au 30 juin 2025 pour terminer l'instruction des demandes de paiement des dossiers en gestion et émettre les autorisations de paiement à l'ASP (Agence de Services et Paiement), qui est l'organisme payeur. L'ASP avait ensuite jusqu'à la fin de l'année pour effectuer les contrôles sur les dossiers FEADER.

En 2025, le service instructeur du GAL a traité et payé **14 dossiers pour 453 987,01 € d'aide publique totale versée aux bénéficiaires** (totalisant donc les crédits FEADER engagés par le GAL et la contrepartie nationale car le FEADER n'intervient jamais seul, la Région SUD se positionnant dans la grande majorité des cas). Défi réussi pour le GAL, qui a payé tous ses dossiers vivants. Au total, **depuis 2016, c'est 42 dossiers traités jusqu'au terme, pour 53 dossiers déposés** sur Osiris (l'ancienne plateforme de dépôt et de traitement des dossiers FEADER).

Concernant l'enveloppe globale, c'est donc **94,34% d'aide publique d'engagée et payée**, par rapport à ce qui était prévu initialement lors de la programmation des dossiers (affectation validée puis conventionnée des crédits).

UN NOUVEAU PROGRAMME POUR 2023-2027

Parallèlement, le **GAL a été de nouveau retenu** à la suite de la candidature auprès de la Région, et **un nouveau programme LEADER a pu être mis en œuvre sur le territoire**, à l'issue du conventionnement entre la CCAPV et l'Autorité de Gestion Régionale, compétente sur la gestion des fonds européens.

Pour cette nouvelle génération de programme LEADER, le GAL propose une nouvelle stratégie locale de développement, intitulée « **Construire ensemble un territoire résilient** ». Cette stratégie se décline en quatre Fiches-action (ou thématiques/axes d'intervention), chacune ayant son enveloppe de FEADER dédiée :

- 1. Développer la connaissance et sensibiliser par l'action culturelle et scientifique**
- 2. Bien vivre ensemble dans un environnement de qualité**
- 3. Préserver, gérer, valoriser durablement les biens communs**
- 4. Accompagner la mutation vers une économie diversifiée, inclusive et soutenable**

Trois comités de programmation ont été organisés en 2025, qui étaient l'occasion de voter l'opportunité plusieurs projets :

- 26 février à RIEZ : trois porteurs de projet auditionnés, émission de **trois avis d'opportunité favorables** ;
- 23 juin à LA PALUD-SUR-VERDON : quatre porteurs de projet auditionnés, émission de **quatre avis d'opportunité favorables**.
- 17 décembre à CASTELLANE : six porteurs de projet auditionnés, émission de **trois avis d'opportunité favorables**.

Le comité a délibéré également sur d'autres questions concernant la vie du GAL : **modification du règlement intérieur, nomination des nouveaux membres le composant, ouverture des appels à projet**, etc.

L'enveloppe de crédits FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) du GAL est estimée consommée à moitié avec les engagements prévisionnels de crédits pour les projets ayant reçu un avis d'opportunité favorable /déposés, le GAL a donc choisi d'ouvrir un **troisième appel à projet pour le début de l'année 2026** en ouvrant le montant maximum estimé restant sur chaque fiche-action.

Une fois l'obtention de l'avis d'opportunité favorable, le circuit de gestion commence : les porteurs de projets doivent dès lors déposer des dossiers de demande de subvention sur une plateforme en ligne (Europac jusqu'en novembre, AIDEN qui sera ouvert en 2026), qui seront ensuite instruits (complétude du dossier, analyse des coûts raisonnables, du régime d'aide d'Etat à mobiliser, de la qualification en organisme de droit public, etc.), proposés à un cofinancement puis programmés auprès du GAL pour l'engagement des crédits européens.

PROJETS EN COURS

• « **Outils numériques de valorisation des patrimoines** » porté par la CCAPV, dont le dossier a été instruit par les services de la Région et qui a été programmé au dernier COPROG (Comité de Programmation) de l'année pour un montant de **65 547,76€ de FEADER** (dossier instruit et programmé) ;

• « **Destination Verdon : valorisation des terroirs et talents pour un territoire de vie durable** », porté par l'AD04, sur la valorisation média de portraits de producteurs et d'artisans du territoire (dossier en cours d'instruction) ;

• « **Rénovation châtaigneraie** » de L'ASL Castagno de Braou, qui, en coopération avec les ASL et propriétaires fonciers d'Annot, Braux et Castellet-lès-Sausses, mène une opération patrimoniale d'envergure pour l'entretien des châtaigneraies (dossier en cours d'instruction) ;

• « **La Routo : Au fil de la laine** » porté par le PNRV (Parc Naturel Régional du Verdon), projet complémentaire à l'itinéraire La Routo, afin de valoriser la laine par plusieurs animations dont un spectacle (dossier en cours d'instruction) ;

• « **Opération Héros du Verdon : enflamme ta passion, deviens sapeur-pompier !** » du SDIS04, qui consiste à favoriser le recrutement de jeunes pompiers volontaires (dossier en cours d'instruction) ;

• « **Service mobile de santé - Soins de proximité** » du CPTS HPVMA (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Haute Provence-Monts d'Azur), avec son médico-bus aménagé itinérant sur les communes de la CCAPV (dossier en cours d'instruction) ;

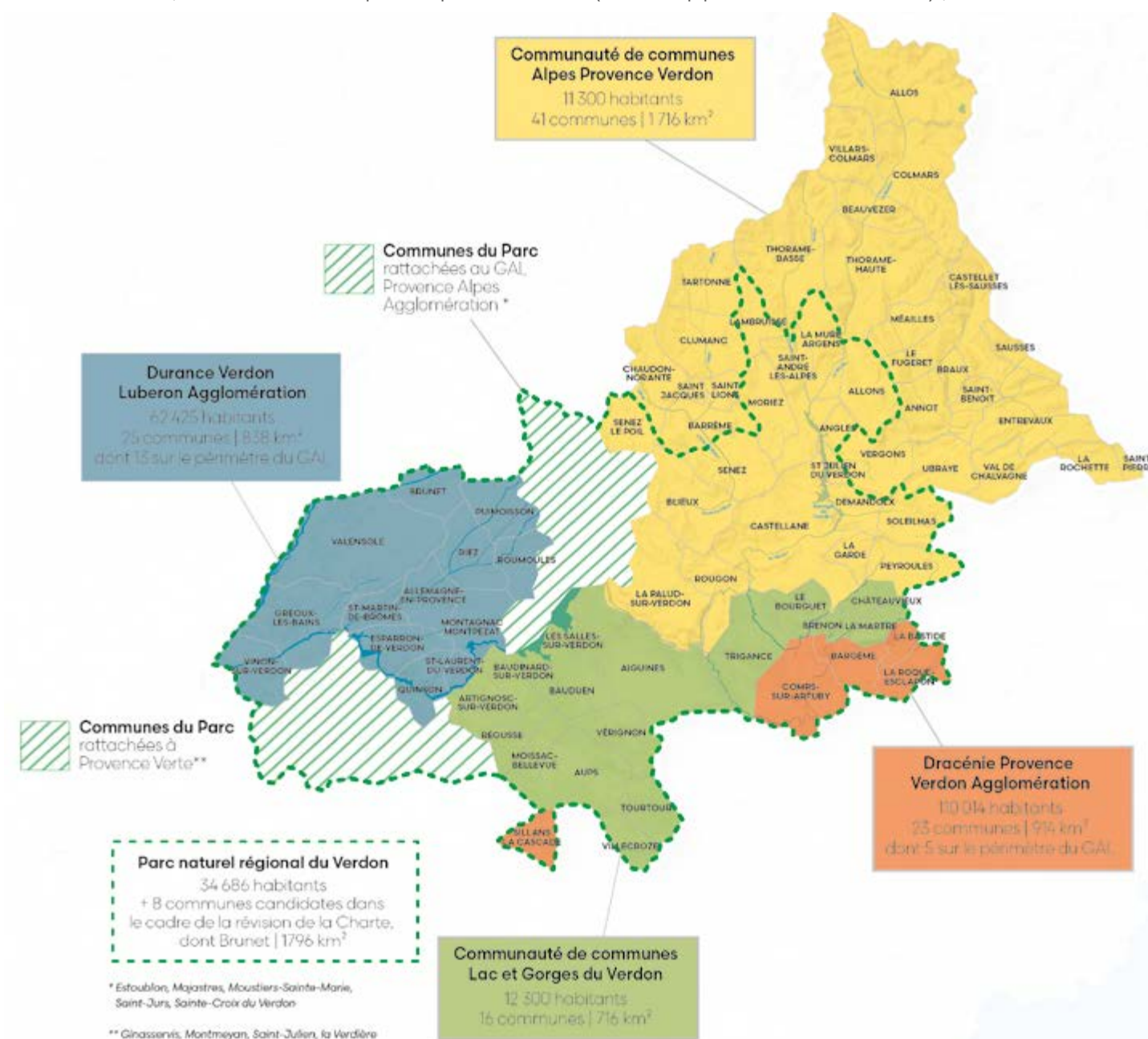
• « **Pérennisation du premier tiers lieu/ espace de vie sociale en CCLGV** » de l'association Thiercelieux, qui proposera sur le territoire des actions d'itinérance dont de la médiation numérique (dossier en cours d'instruction) ;

• « **Développer la résilience collective face aux risques majeurs** » de la CCLGV, qui compte créer et animer un comité risque intercommunal pour sensibiliser élus, habitants et touristes du territoire (avis d'opportunité favorable) ;

• « **Plateforme de stockage, de préparation et de départ de livraisons en commun de produits paysans, bio et locaux** » du GAEC Le Jas du Vignal et ses partenaires exploitants agricoles, qui souhaitent se doter d'un outil ergonomique commun pour la gestion de leur production et l'approvisionnement de leurs clients (avis d'opportunité favorable) ;

• « **Une maison d'enfant participative en milieu rural** » portée en collaboration par l'HETIS Campus Var et la MECS de Sillans-la-Cascade, visant à rendre participative

et ouverte au territoire (dont aux autres institutions) la maison d'enfant, autour de la médiation animale et autres animations (avis d'opportunité favorable) ;



CHIFFRES CLES

11
PROJETS AVEC UN AVIS
D'OPPORTUNITÉ FAVORABLE
ET EN COURS DE DÉPÔT OU
D'INSTRUCTION

55,87%
LE TAUX DE CONSOMMATION ACTUEL ET PRÉVISIONNEL
DE LA MAQUETTE DE FEADER
(chiffre encore non stable : ne sont pas connus définitivement les résultats de l'instruction des dossiers déposés, et certains dossiers n'ayant pas encore été déposés).

ORGANISATION DU « VILLAGE RISK INVESTIGATION »



Les 9, 10 et 11 octobre à Saint-André-les-Alpes.

RAPPEL DU PROGRAMME :

Jour 1, 2 et 3 : jeudi 9 octobre – 9 h – 16 h
– Journée à destination des scolaires et du grand public :

• Stands & animations « Multi-risques »

Information sur le métier sapeur-pompier – **SDIS 04**

Picto-Risk – **IFFORME**

Ma forêt et moi – **IFFORME**

CATAKIT / Kit d'urgence / Connaissances des risques – **CYPRES**

Casque de réalité virtuelle simulation inondation – **CROIX ROUGE**

Jeu PréVentraide et vidéos – **Association PRÉVENTION MAIF**

Démonstrateur Sismo'Truck – **POMPIER de L'URGENCE INTERNATIONALE**

Boîtes à risques – **DREAL PACA**

Atelier emploi du feu – **DFCI DDT 04**

Météo et Inondation - **Météorologue indépendant M. Paul MARQUIS**

Investigation scientifique
risque Avalanche – **LES PETITS DÉBROUILLARDS**

Investigation scientifique risque SEISME – **LES PETITS DÉBROUILLARDS**

Reboisement des montagnes – **RTM**

Maquette dynamique de la rivière – **EPAGE VERDON**

Connaissance risque Avalanche et des outils – **EXPERTS SECOURISTES MONTAGNE & SDEJS**

ESCAPE GAME Avalanche – **EXPERTS SECOURISTES MONTAGNE & SDEJS**

Sûreté à l'aval des aménagements hydroélectriques – **EDF**

Démonstrateurs inondation porte de voiture / porte de garage – **AFPCNT**



Jour 1 :

• **Cérémonie d'inauguration** à 9h30 à la Halle des sports intercommunale de Saint-André-les-Alpes

• 10h15 – **Discours officiels** - Préfecture / IFFOME / CCAPPV / DDT / MAIRIE - salle polyvalente de Saint-André-les-Alpes

• 11h00 – **Conférence Pôle Eau de la DDT 04** - salle polyvalente de Saint-André-Les-Alpes à destination des Elus – **Sécheresse 30 min** – Guillaume STEERS Chef de service Environnement et Risques DDT - **Inondation 30 min** – Vincent MAYEN Chef de pôle Eau DDT - Temps d'échange 15 min

• **Hors village** – 18 h 00 à la salle polyvalente de Saint-André-Les-Alpes :

• **Conférence d'Emma HAZIZA « Eau, climat et résilience : quels défis pour nos territoires de montagne ? »** à destination des élus et du grand public, chercheuse et entrepreneure française oeuvrant activement au développement de stratégies pour renforcer les capacités des populations et des territoires à mieux anticiper, prévenir et faire face aux extrêmes climatiques.



Jour 2 :

• **Hors village** – 18 h 00 à la salle polyvalente de Saint-André-Les-Alpes :

• **Conférence de Paul MARQUIS « Changement climatique et météo des montagnes : le cas des Alpes-du-Sud »**, Météorologue indépendant, à destination des élus et du grand public.



Jour 3 :

• **Ateliers de mise en situation « exocrises »**, se préparer face aux risques – IRMA, 10h à destination des JSP 14h à destination des élus

• 14 h – **Manoeuvre des sapeurs-pompiers** de Saint-André-les-Alpes

• 16 h – Représentation théâtrale **Représentation du spectacle Jeune Public « Oui, mais si ça arrivait... »**, de Renaud ROCHET, Compagnie ESSENTIEL EPHEMERE à destination du grand public.



OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Pour améliorer le cadre de vie de ses habitants, la Communauté de Communes investit dans de nouvelles infrastructures.

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2025 :



SECTEUR SPORTIF

- Réalisation d'un terrain multisports à Colmars les Alpes
- Réalisation d'un espace ludique sur le site Nordique de Ratery
- Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre et des études préliminaires pour la construction de la halle des sports à Annot

SECTEUR ÉCONOMIQUE

- Construction de trois ateliers relais à Allons, Barrême et Peyroules
- Ouverture d'une boutique de vente de produits locaux et artisanaux à l'Atelier de Transformation de la Châtaigne à Annot

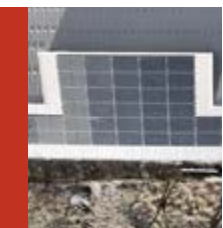
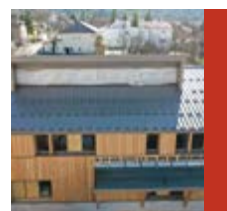


SECTEUR PETITE ENFANCE

- Installation de systèmes de rafraîchissements dans les crèches situées à Castellane et à Saint André les Alpes
- Travaux d'extension et de réaménagement de la crèche et de l'accueil de loisirs situés à Allos

SECTEUR ADMINISTRATIF

- Construction du nouveau siège de la CCAPV à Saint André les Alpes
- Rédaction des marchés travaux pour l'isolation thermique et la mise en conformité de la Maison de Pays de Beauvezer



SECTEUR DES ÉNERGIES

- Réalisation des études et des appels à projets pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments intercommunaux : Atelier de la déchetterie de Castellane, halle des sports de Saint André les Alpes, salle multi-activités de Barrême, ancienne déchetterie de Villars Colmars, déchetterie de Barrême.

À travers ces projets, la Communauté de Communes affirme sa volonté concrète d'améliorer le quotidien des habitants et de renforcer l'attractivité du territoire.

ENQUÊTE MOBILITÉ ESTIVALE 2025



Route étroite, solution large : **covoiturez !**



MIEUX COMPRENDRE LES BESOINS POUR AGIR

Dans un contexte rural et de moyenne montagne, la mobilité constitue un enjeu structurant pour l'accès à l'emploi, aux services, aux soins et à la vie sociale. Consciente de ces enjeux, la CCAPV a conduit, durant l'été 2025, une enquête mobilité auprès des habitants du territoire.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mieux adapter les politiques publiques locales aux réalités quotidiennes des usagers et d'identifier des solutions concrètes et partagées, notamment en matière de covoiturage de proximité et de transport d'utilité sociale (TUS).

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

L'enquête poursuivait un objectif général :

identifier les besoins de mobilité sur le territoire et les leviers d'action permettant de favoriser le covoiturage local et le transport solidaire.

Trois objectifs spécifiques ont guidé la conception du questionnaire :



• **mieux connaître les pratiques actuelles de covoiturage**, qu'elles soient formelles ou informelles, ainsi que les modalités d'organisation déjà utilisées par les habitants ;



• **évaluer la pertinence de différents outils** (numériques ou non) susceptibles de structurer un futur service de mobilité partagée ;



• **mesurer l'intérêt et la disponibilité des habitants** pour s'impliquer, en tant qu'usagers ou bénévoles, dans un éventuel dispositif de transport solidaire.

UN OUTIL SIMPLE ET ACCESSIBLE

Afin de favoriser une large participation, la CCAPV a fait le choix d'une **enquête en ligne**, d'une durée moyenne de 10 minutes, conçue pour être accessible au plus grand nombre.

Un soin particulier a été apporté à la lisibilité des questions et à la clarté du parcours de réponse, afin de recueillir des données à la fois quantitatives et qualitatives.

La communication autour de l'enquête s'est appuyée sur :

- des affichettes avec QR code, facilitant l'accès au questionnaire,
- un visuel attractif, décliné sur les différents supports de diffusion.

UNE DIFFUSION LARGE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

L'enquête s'est déroulée sur une période de juillet à août 2025, permettant de toucher aussi bien les habitants permanents que les publics plus mobiles en période estivale.

Plusieurs canaux de diffusion ont été mobilisés :

- les réseaux sociaux de la collectivité, avec des relances régulières (environ tous les 10 jours),
- les communes du territoire, sollicitées pour relayer l'enquête auprès de leurs administrés (relance toutes les 3 semaines),
- des lieux de proximité et de services : médiathèques, bibliothèques et espaces France Services.

UNE FORTE PARTICIPATION CITOYENNE

Au total, près de **400 réponses ont été collectées**, témoignant d'un fort intérêt des habitants pour les questions de mobilité et d'une réelle attente vis-à-vis de solutions adaptées au territoire.

Cette participation significative constitue un socle solide pour l'analyse des besoins, la priorisation des actions et la co-construction de futurs dispositifs en matière de covoiturage et de transport solidaire.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

Un échantillon globalement représentatif des actifs et des seniors

L'analyse du profil des répondants met en évidence :

- **une bonne représentativité des 30-74 ans**, correspondant aux classes d'âge les plus concernées par les déplacements contraints (travail, soins, services) ;
- **une sous-représentation des moins de 29 ans et des 75 ans et plus**, qui invite à compléter les enseignements par d'autres démarches ciblées à l'avenir ;
- **une majorité de salarié-e-s (45 %) et de retraité-e-s (41 %)**, reflétant les usages dominants de mobilité sur le territoire.

Des besoins fortement liés aux spécificités rurales et de montagne

Les résultats confirment le caractère essentiel de la voiture individuelle, lié :

- à l'éloignement des services et des pôles d'emploi,
- à la dispersion de l'habitat,
- à une offre limitée de transports collectifs.

Dans ce contexte, les habitants expriment **des difficultés récurrentes pour certains déplacements** (travail, rendez-vous médicaux, démarches administratives), **en particulier pour les personnes non motorisées ou en situation de fragilité**.

Des pratiques de covoiturage déjà existantes mais peu structurées

L'enquête révèle **l'existence de pratiques de covoiturage** (38% de répondants déclarent covoiturer) informelles, reposant principalement sur :

- **des relations de proximité** (voisinage, famille, collègues) – mode d'organisation privilégié à 73% parmi les répondants,
- **une organisation directe**, sans outil dédié.

Ces pratiques montrent un potentiel réel de mutualisation des déplacements, mais aussi un besoin de cadre, de lisibilité et de confiance pour élargir ces usages.

Un intérêt marqué pour des solutions locales et solidaires

Les répondants expriment un **intérêt significatif pour le développement de solutions de mobilité partagée**, à condition qu'elles soient :

- simples d'utilisation,
- adaptées aux réalités locales,
- complémentaires des pratiques existantes.

Près de 47% des répondants se disent intéressés par un outil de messagerie instantanée pour organiser les covoiturages.

L'enquête met également en évidence une **ouverture à l'engagement citoyen**, que ce soit comme bénéficiaire ou comme contributeur bénévole, dans une logique de **solidarité et de proximité**, notamment autour d'un futur service de transport d'utilité sociale. *Dans ce cadre, 27% des personnes interrogées seraient prêtes à être conducteurs solidaires bénévoles et 11% seraient intéressées pour profiter d'un tel service.*

Des enseignements au service de l'action publique

Les résultats de cette enquête alimentent aujourd'hui la réflexion de la CCAPV sur :

- **la structuration d'outils de covoiturage local,**
- **la faisabilité et les modalités d'un service de transport d'utilité sociale,**
- **l'implication des habitants dans une logique de solidarité et de proximité.**

An aerial photograph of a construction site. In the center, there's a large rectangular concrete foundation with several rectangular openings. To the left, a red excavator is parked on a paved area. To the right, there are two small white storage containers and a pile of gravel. In the top right corner, there's a circular inset showing a close-up of a white van and a blue truck. The bottom left corner features a large purple circle with white text. The background includes a parking lot with several cars, a building with a red-tiled roof on the left, and a dense line of green trees at the bottom.

**NOUS SOMMES
PRÉSENTS AU
QUOTIDIEN**

SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES – RELATIONS AVEC LES MAIRIES

Les réunions des secrétaires constituent des espaces essentiels de **partage, d'échange et d'information** sur les sujets en lien direct avec les **missions des agents administratifs des communes et de l'intercommunalité**.

Ces rencontres régulières favorisent :

- La diffusion d'informations pratiques et réglementaires,
- La montée en compétence collective,
- Le renforcement des liens entre les

secrétaires de mairie, les directions générales des services (DGS) et les services de la CCAPV.

Elles offrent également l'opportunité de découvrir les différentes communes du territoire, renforçant ainsi la cohésion et la dynamique intercommunale autour d'un objectif partagé : **offrir un service public de proximité, efficace et de qualité.**

En 2025 ces rencontres se sont déroulées à **Castellet-lès-Sausses** et à **La Mure-Argens**.



CHIFFRES CLÉS

154

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

6

BUREAUX COMMUNAUTAIRES

18

DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

5

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

150

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRES

5

CONFÉRENCES DES MAIRES

INFORMATIQUE

Le service informatique de la CCAPV constitue un service support essentiel, dont la mission principale est d'assurer un environnement de travail numérique performant, sécurisé et conforme aux réglementations en vigueur, notamment en matière environnementale. À ce titre, il accompagne quotidiennement l'ensemble des services de la collectivité dans l'expression et la mise en œuvre de leurs besoins numériques.

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer la gestion, la maintenance et l'évolution des infrastructures informatiques et téléphoniques de la collectivité,
- Déployer des solutions techniques adaptées aux besoins des services,
- Répondre aux demandes et accompagner les utilisateurs au quotidien,
- Garantir la durabilité et la performance des équipements, en intégrant une démarche écoresponsable.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs actions structurantes :

- Renforcement de la sécurité des systèmes et des infrastructures informatiques et réseaux,
- Déploiement de nouveaux équipements, notamment des photocopieurs,
- Mise en place de dispositifs de couverture audio et vidéo pour les événements,
- Déploiement de nouveaux outils numériques et formation des agents à leur utilisation,

- Amélioration et évolution des outils existants afin d'optimiser les environnements de travail,
- Mise en œuvre d'un outil interne de gestion des tickets pour un meilleur suivi des interventions et des projets,
- Réflexion et étude de solutions innovantes en réponse aux besoins des services,
- Déploiement de la fibre sur plusieurs sites,
- Contribution à la rédaction des cahiers des charges dans le cadre de l'aménagement du futur siège,
- Appui au déploiement des services itinérants,
- Accueil et accompagnement d'un stagiaire.

Par ailleurs, la collectivité privilégie, dans la mesure du possible, le recours au matériel informatique et téléphonique reconditionné. Cette démarche permet de prolonger la durée de vie des équipements, de réduire l'empreinte environnementale, de se conformer aux obligations réglementaires et de maîtriser les coûts d'investissement.

PARC GÉRÉ EN 2025



Environ 140 postes
de travail



Environ 100 lignes
téléphoniques et
connexions de
données mobiles.

COMMUNICATION

Le service Communication de la CCAPV joue un rôle clé dans la valorisation de l'action publique et le renforcement du lien avec les administrés. À ce titre, il accompagne au quotidien les services dans la conception, la coordination et la diffusion de supports et de messages adaptés, afin de garantir une information claire, cohérente et engageante, conformément aux enjeux de transparence et d'innovation publique.

MISSIONS PRINCIPALES

Ses missions s'articulent autour de plusieurs axes stratégiques :

- **Mise à jour du site internet** de la CCAPV
- **Création des différents supports de communication** (affiches, flyers, livrets, dossiers de presse, dépliants, panneaux, invitations, rapports...) pour les différents services et événements. Le service Communication de la CCAPV conçoit et diffuse ces supports pour tous les services, en veillant à une identité graphique cohérente et attractive

- **Prises de photos et de vidéos.** Le service Communication de la CCAPV capture les moments forts de la vie locale (chantiers, événements...)

- **Création du journal intercommunal « Sources de Lumière »** : 4 numéros sortis en 2025

- **Création d'habillages graphiques** de la France Services Itinérante et du nouveau siège de la CCAPV

- **Organisation** de 12 inaugurations en 2025 ainsi que de la co-organisation de 2 forums de l'emploi et de la Cérémonie des Voeux de 2025

- **24 communiqués de presse envoyés** en 2025 à nos correspondants de presse locaux

SIG / SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET INNOVATION NUMÉRIQUE



En 2025, les principales missions réalisées par le géomaticien sont :

- **Réalisation de cartes** répondant aux demandes des différents services de la CCAPV
- **Maintenance de la photothèque intercommunale**, à disposition des agents de la CCAPV, sur les serveurs internes
- **Mise en place d'un TimeLapse** sur la construction du siège de la CCAPV à Saint André les Alpes
- Préparation à la création du **Système d'Information Territorial Mutualisé** Alpes de Haute Provence
- Participation aux **geodatadays** à Marseille, événement national de référence pour la filière géo numérique
- Participation à des groupes de travail organisé par le CRIGE PACA sur les **Obligations Légales de Débroussaillage**

- **Réalisation de prises de vues drone** répondant aux demandes des services de la CCAPV

- Prise en main du matériel **FabLab de la Micro-Folie itinérante** et participation à la tournée

- **Réalisation de vidéo 360° en drone**

- **Réalisation de modélisation 3D d'édifices et monuments remarquables** du territoire de la CCAPV

- **Installation d'une antenne de correction RTK** diffusant sur CentipedeRTK, réseau collaboratif de bases GNSS ouvertes et disponibles

Le SIG, enrichi d'outils numériques comme le drone, l'imagerie 360°, la modélisation 3D ou la réalité virtuelle, permet à la collectivité de piloter le territoire de manière cohérente, réactive et durable.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**ALPES
PROVENCE
VERDON**
Sources de lumière

CHIFFRES CLÉS
SUR FACEBOOK

+1,3 M DE VUES SUR L'ANNÉE 2025	2630 FOLLOWERS AU 31 DÉCEMBRE 2025	555 PUBLICATIONS POSTÉES EN 2025	5 CHRONIQUES RÉCURRENTES
--	---	---	---------------------------------------

FINANCES

Le service assure la gestion des finances et des budgets avec l'élaboration et l'exécution de 5 budgets dont le budget principal et 4 budgets annexes :

- OM
- SPANC
- IMMOBILIER D'ENTREPRISES
- ZONE D'ACTIVITÉS DU HAUT VERDON

TAXE DE SÉJOUR

Le service Finances traite aussi depuis le 1er janvier 2024 la taxe de séjour à travers une régie : la taxe est collectée et reversée à l'office de tourisme de Castellane ainsi qu'à l'office de tourisme intercommunal Verdon Tourisme pour un montant de **433 632€ en 2025**.

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La capacité de désendettement de la CCAPV s'élève à **1 an et 10 mois** soit nettement en deçà des seuils recommandés. Cela signifie qu'il faudrait à la CCAPV 1 an et 10 mois en mobilisant toute sa capacité d'autofinancement pour rembourser l'intégralité du capital de sa dette.



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement nette de la CCAPV, c'est à dire sa capacité à financer ses besoins en mobilisant ses propres ressources après avoir assuré le **remboursement du capital de sa dette, s'établit en 2025 à 1 491 630 €**. Cela lui permet d'assurer l'autofinancement de ses principaux investissements sans emprunt.

TAUX DE FISCALITÉ LOCALE

Depuis 2018 et la mise en œuvre du régime de fiscalité propre, **les taux de fiscalité locale (CFE, TH, TFNB, TFB) de la CCAPV n'ont jamais été augmentés**. Seul un lissage a été opéré par les services fiscaux pour harmoniser les différents secteurs rassemblés lors de la fusion de 2017.

DÉPENSES DE PERSONNEL

Le ratio des dépenses de personnel de la CCAPV rapporté à l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'établit à **40.89%, inférieur à celui des collectivités de la même strate**, et ce d'autant que les charges de personnel des services communs et agents mis à disposition en faveur des communes représentent à eux seuls plus de 15.50% des dépenses totales de ce chapitre.

FACTURATION ET RECOUVREMENT DE LA REOM

La Redevance d'Elimination des Ordures Ménagères (REOM) permet de financer dans sa quasi-totalité le service public de prévention, d'élimination et de réduction des déchets.

En 2025, le service a établi **19 217 factures**, pour un produit total de redevance s'élevant à **4 267 264,38 €**.

Après annulations et refacturations des erreurs éventuelles et traitement des réclamations, le produit appelé au titre de la REOM s'élève in fine à **4 206 803,92 €**.

Enfin, on notera qu'en janvier 2026 le reste à recouvrer au titre de la REOM 2025 était encore de **482 316,86 €**.

GESTION ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAUTAIRE

ENTRETIEN ET FIABILISATION DU PARC BÂTI COMMUNAUTAIRE

En 2025, la CCAPV a poursuivi une gestion rigoureuse de son parc immobilier afin de garantir des bâtiments sûrs, fonctionnels et durables.

Les actions ont porté sur :

- la maintenance préventive et corrective des équipements techniques (électricité, systèmes de sécurité incendie, chauffage, ventilation)
- des interventions régulières et un suivi technique des bâtiments communautaires afin d'éviter les dégradations lourdes.

Cette organisation permet d'assurer la sécurité des usagers, la fiabilité des installations et la pérennité du patrimoine communautaire.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET GESTION OPTIMISÉE DU PATRIMOINE

Parallèlement, la collectivité a renforcé sa stratégie de performance énergétique. Elle a notamment :

- poursuivi les travaux d'amélioration énergétique (isolation, modernisation des systèmes de chauffage)
- procédé à un changement de fournisseur d'énergie, générant une optimisation des coûts et un suivi plus précis des consommations énergétiques

Cette démarche globale permet de maîtriser les dépenses de fonctionnement, d'améliorer le confort des usagers et de réduire l'empreinte environnementale du patrimoine communautaire.

CHIFFRES CLES

6 441
OPÉRATIONS
COMPTABLES

433 632€
COLLECTÉS ET
REVERSÉS AU TITRE
DE LA TAXE DE
SÉJOUR

**1 AN ET
10 MOIS**
CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT

40,89%
RATIO DES
DÉPENSES DE
PERSONNEL
RAPPORTÉ À
L'ENSEMBLE DES
DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines assure la gestion des personnels de la CCAPV et des personnels mis à disposition des communes : recrutements, gestion des carrières et des paies, formation, temps de travail, sécurité au travail, dialogue social...

La CCAPV en 2025 c'est **134 AGENTS** qui agissent au quotidien sur le territoire, au service de la population.



74 AGENTS affectés au quotidien au contact des habitants dans les crèches et centres de loisirs, dans les déchetteries et pour la collecte des encombrants, pour l'entretien des bâtiments et des sentiers, pour les cours de musique, pour animer le réseau des bibliothèques et médiathèques, pour le contrôle des assainissements non collectifs, dans les maisons France Service, à l'accueil des antennes et du siège, dans les musées ou encore pour le conseil numérique ou la sensibilisation au tri sélectif, dont **34 agents intervenant pour le compte des mairies**, soit via des mises à disposition, soit via des services communs



42 AGENTS affectés à des missions administratives et techniques pour les marchés publics, les finances, le fonctionnement des assemblées, la communication, la gestion des ressources humaines, la géomatique, le parc informatique, la gestion des déchets, les procédures de régularisation des captages d'eau, les programmes de financements, l'urbanisme



18 AGENTS mobilisés sur des missions d'ingénierie, sur l'alimentation, la forêt, les activités de pleine nature, le développement économique, le patrimoine, la programmation culturelle, le programme LEADER, le programme Petites Villes de Demain et le programme Village d'Avenir

PARMI EUX, ON COMPTE :



36 hommes



98 femmes

26 agents
de
catégorie A

35 agents
de
catégorie B

72 agents
de
catégorie C

1 apprenti
DEJEPS

L'action du service des ressources humaines en 2025 c'est aussi :



La mise en place de la **Protection Sociale Complémentaire avec l'adhésion au contrat collectif de Prévoyance** proposé par le CDG04 avec l'assureur Relyens, à adhésion facultative pour l'ensemble des agents ; et une participation employeur obligatoire à partir du 1er janvier 2025 pour les agents adhérant à ce contrat, graduée en fonction des catégories (**7€ pour les agents de catégorie A – 10€ pour les agents de catégorie B – 15€ pour les agents de catégorie C**).



Un travail important est toujours mené par la CCAPV sur **l'égalité Homme/Femme**, notamment concernant les salaires :



dans la FPT en 2025, le salaire net moyen des femmes est inférieur à 10.4 % à celui des hommes. À la CCAPV, toutes catégories confondues, **l'écart constaté entre le salaire net des hommes et celui des femmes est de 0.7%**.

La gestion administrative des mesures de valorisation des carrières, la mise à jour des fiches de poste et le suivi des entretiens professionnels pour une meilleure gestion des missions de chacun et la mise à jour des dossiers individuels.

En 2025, le pôle Ressources a également continué son **accompagnement et son soutien** technique en matière de finances et de ressources humaines envers **l'office de tourisme intercommunal Verdon Tourisme**.



PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET



CHIFFRES CLÉS

1 692
BULLETINS DE
SALAIRES

5
RÉUNIONS DE
COMITÉ SOCIAL
TERRITORIAL

89
PROCÉDURES DE
RECRUTEMENT

318
ARRÊTÉS ÉTABLIS EN
MATIÈRE DE GESTION
DU PERSONNEL



**ILS NOUS
SOUTIENNENT**

LEUR SOUTIEN NOUS EST INDISPENSABLE



L'État est un partenaire essentiel à travers le soutien financier qu'il octroie aux investissements communaux et intercommunaux. Ce soutien se décline aussi en fonctionnement sur de nombreuses opérations et appels à projets, dont le déploiement des conseillers numériques, les programmes nationaux « **Petites Villes de Demain** » et « **Villages d'Avenir** » ou encore le financement des **Maisons France Services**.



La Région soutient également de nombreuses opérations sur le territoire soit via des **Appels à Projets**, soit par ses **contrats structurants**.



Le Département est également un partenaire précieux mobilisant ses financements en faveur des territoires dans le **Contrat Départemental de Solidarité Territoriale**. Il agit également en complément sur de nombreux domaines tels l'**entretien des sentiers de randonnée**, la **gestion des stations**, mais aussi en **ingénierie** pour porter notamment la candidature à des appels à projets aux cotés et pour le compte de plusieurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

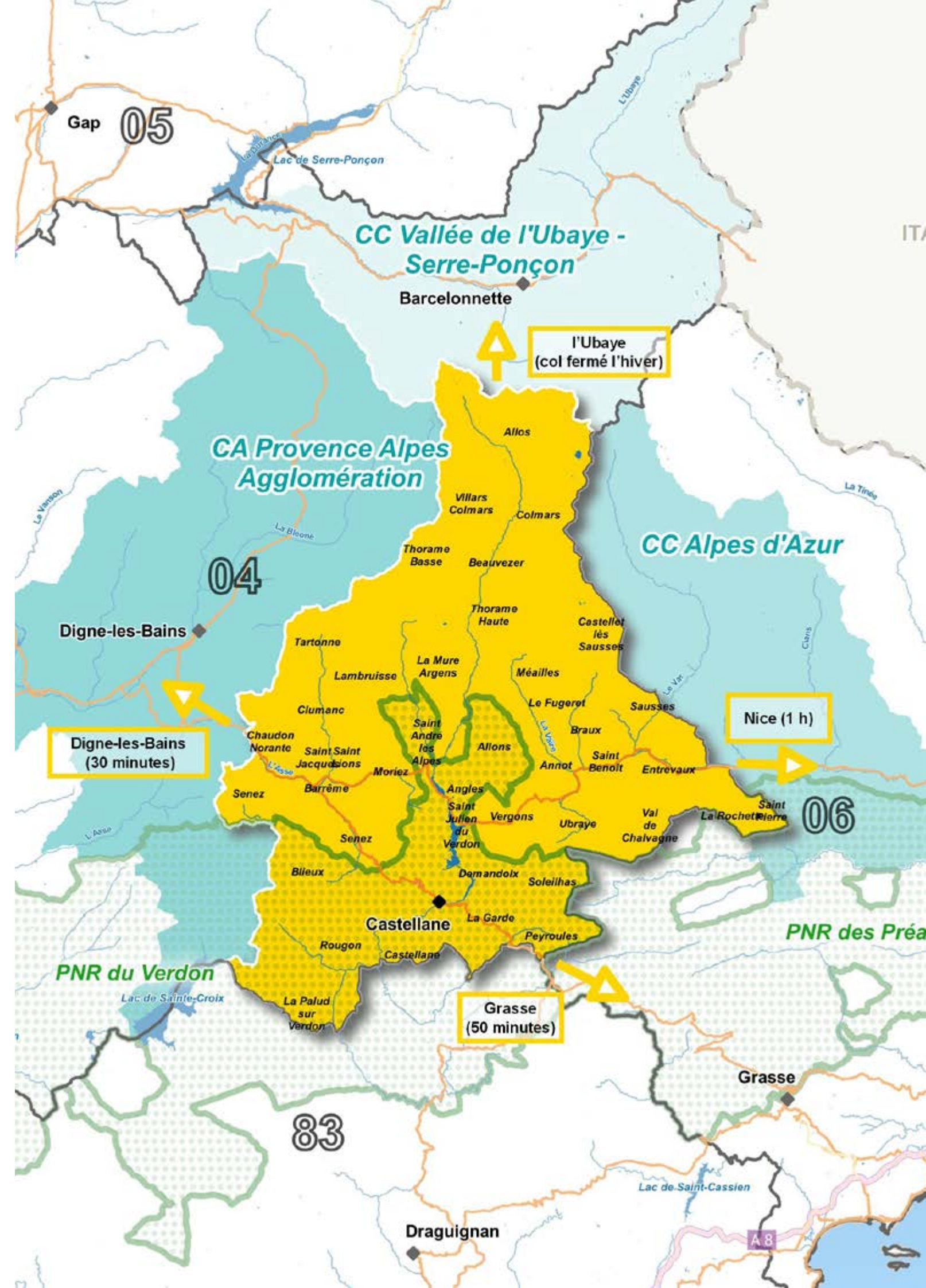


Parmi les nombreux autres partenaires, citons **l'Europe** avec les fonds du **programme LEADER**, **l'Agence de l'Eau**, ou encore la **Caisse d'Allocations Familiales**, principal **soutien financier**

des crèches et centres de loisirs.

NOS PARTENAIRES NOUS ACCOMPAGNENT

Enfin, des partenariats sont également menés avec les intercommunalités voisines, en particulier **Provence Alpes Agglomération** ou la **Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon**, avec qui de nombreux projets sont menés en communs, sur des thématiques telles que la santé, l'alimentation, la mobilité, la gestion des stations...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**ALPES
PROVENCE
VERDON**
Sources de lumière

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE VERDON**

16 place de Verdun
Boîte Postale 2
04170 Saint-André-les-Alpes

Tel : 04 92 83 68 99
Mail : contact@ccapv.fr

WWW.CCAPV.FR